

JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. DÉCEMBRE 1789.

*Neque te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lectoribus.* Hor. Sat. 10, l. 1.



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine,



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. Décembre 1789.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire du fils d'un roi, prisonnier à la Bastille, trouvée sous les débris de cette forteresse : suivie des Oubliettes, retrouvées dans les souterrains de la Bastille, avec l'anecdote du rat privé. A Liege, chez Lemarié 1789. broch. de 30 p. (a) prix 10 fols.

ON fait que les historiens du siècle passé & de celui-ci se sont épuisés en conjectures sur le masque de fer, & ont pro-

(a) On trouve chez le même libraire l'Explication succincte des devoirs propres à chaque état, dont nous avons rendu un compte avantageux dans le Jour. du 1 Sept. 1789, p. 23.

posé divers systêmes auxquels, ainsi que dans les matieres de philosophie, ils ont tâché d'accommoder toutes les circonstances. On a deviné le duc de Beaufort, le duc de Montmouht, le surintendant Foucquet, un ministre du duc de Mantoue, &c. (a). Mais l'opinion qui paroît la mieux fondée est celle qui indique le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV & de madame de la Valliere, & c'est aussi celle qu'embrasse l'auteur de cette brochure. Pour la préférer aux autres, il n'étoit pas nécessaire qu'il trouvât l'*Histoire du fils d'un roi sous les débris de la Bastille*. Aussi n'y a-t-il rien trouvé de cela; mais il a lu la lumineuse dissertation du P. Griffet, qui a suffi pour décider son suffrage. Quoi qu'il en soit, voici comme il narre cette histoire.

„ Louis de Bourbon, comte de Vermandois, reçut le jour le 2 Octobre 1667. Ce jeune homme, beau, bien fait & plein d'esprit, fut élevé avec tout le soin possible, & son éducation égala sa naissance. Malgré les soins de ses gouverneurs, ils ne purent donner à son caractère, cette douceur qui subjugué bientôt, & cette aménité qui plaît. Impatient, fier, emporté, il ne pouvoit s'accoutumer aux égards qu'un prince se doit à lui-même & aux autres. L'objet de son averfion & de son envie étoit le grand Dauphin, l'héritier présomptif de la couronne; il lui refusoit le respect qu'on doit à un prince né pour être son roi. Ces deux jeunes princes, à peu près du même âge, ne sympathisoient pas dans leurs goûts ni

(a) Voyez l'art. MASQUE DE FER dans le *Diâ. historique*. Cet article sera mieux nourri & corrigé dans la seconde édition. — 1 Sept. 1789, p. 69.

dans leurs jeux. Le Dauphin, aussi bien partagé que le comte de Vermandois, du côté des agré-mens, l'emportoit infiniment par sa douceur, par son affabilité & par la bonté de son cœur. C'étoient ces qualités d'autant plus admirables qu'elles sont plus rares dans un prince élevé à l'ombre du trône, qui rendoient le Dauphin l'objet des mépris du comte de Vermandois, & ne lui laissoient échapper aucune occasion de dire, qu'il plaignoit les François de ce qu'ils étoient destinés à obéir un jour à un prince sans esprit & si peu digne de commander. Louis XIV, à qui l'on rendoit compte de la conduite du comte de Vermandois, en sentoit bien toute l'irrégularité. Mais l'autorité cédoit à l'amour paternel, & ce monarque si absolu n'avoit pas la force d'en imposer à un fils qui abusoit de toute sa tendresse. Enfin, le comte de Vermandois s'oublia un jour (il étoit alors âgé de 16 ans, en 1683), dans une querelle de mots, qu'il eut avec le Dauphin, au point de lui donner un soufflet. Le roi en est aussi-tôt informé; il tremble à punir le coupable; mais, quelque envie qu'il ait de feindre d'ignorer cet attentat, ce qu'il se doit à lui-même, à sa couronne, & l'éclat que cette action avoit fait à la cour, ne lui permettent pas d'écouter sa tendresse. Il assemble, non sans se faire violence, ses confidens les plus intimes, il leur laisse voir toute sa douleur, & leur demande conseil. Attendu la grandeur du crime, & conformément aux loix de l'état, tous opinent à la mort. Quel coup pour un pere trop sensible! Cependant un ministre (M. de Louvois), plus touché que tous les autres de l'affliction de Louis XIV, dit qu'il y avoit un moyen de punir le comte de Vermandois, sans lui ôter la vie. Qu'il falloit au plutôt l'envoyer à l'armée, qui pour lors étoit au siege de Tournai en Flandre, que peu après on feroit le bruit qu'il étoit attaqué d'une fièvre putride, afin d'effrayer & d'écarter tous ceux qui auroient envie de le voir; qu'au bout de quelques jours de cette feinte maladie, on le feroit passer pour mort; & que tandis qu'aux yeux de l'armée on lui feroit des obseques dignes de

sa naissance, on le transféreroit de nuit, avec un grand secret, dans un château-fort pour y finir ses jours. Cet avis fut généralement approuvé, & sur-tout par l'affligé monarque. On choisit des gens fideles & discrets pour la conduite de cette affaire. „

„ On chercha également parmi les gouverneurs des vingt Bastilles du royaume, celui d'entre eux à qui on pourroit confier cet illustre prisonnier. M. de Saint-Marc, gouverneur du château de Pignerol, homme sur lequel on pouvoit se fier, reçut l'ordre d'aller chercher un prisonnier au camp de Flandre, & sur l'existence duquel on lui recommançoit le plus grand secret, sous peine de mort. „

„ Deux jours après l'offense faite au Dauphin, le comte de Vermandois fut appelé auprès de Louis XIV, qui lui ordonna de s'éloigner de la cour, & d'aller à l'armée. Il partit sans murmure ; ses équipages offrirent la magnificence qui étoit due à son rang. A peine arrivé devant Courtrai, on répandit le bruit de sa feinte maladie, il s'accrédita, & la nouvelle de sa mort simulée, acheva de persuader l'armée. Des larmes sinceres coulerent de tous les yeux en apprenant la perte prétendue d'un prince, dont les fautes trouvoient aisément grace dans un âge si tendre. Pour achever de mettre le sceau à l'exécution de ce projet, un convoi funebre, & que toute l'armée rendoit plus imposant & plus noble, renferma dans le plus profond oubli l'existence & le nom de cet illustre François. Il fut enterré (a) dans l'Eglise cathédrale d'Arras, le 25 Novembre 1683. „

„ Cependant on avoit expliqué au jeune comte de Vermandois, les ordres rigoureux du roi, son pere, & la nécessité de s'y soumettre. Il fut forcé d'obéir, & tandis que la pompe funéraire conduisoit au tombeau, le simulacre du prince, une vigilante escorte, gagnant les chemins détournés,

(a) Un morceau de bois fut mis dans le cercueil à sa place.

le conduisoit, plein de santé, à l'exil qui lui étoit préparé. „

Il faut bien se garder d'adopter les idées fausses & calomnieuses de l'auteur touchant Louis XIV, les lettres de cachet, la Bastille & la cruauté raffinée des officiers employés dans cette prison d'état. Tout cela est purement romanesque, & imaginé pour exagérer les abus du pouvoir, qui tout détestables qu'ils sont, paroissent à bien des gens un objet de regret en comparaison des horreurs de l'anarchie, qui leur ont succédé.

L'anecdote du *rat privé* peut amuser un moment le lecteur, & servir de plus à l'histoire naturelle de cet animal, en faisant connoître son degré de sociabilité & sa disposition à l'appivoisement.

Crébillon fils, auteur de plusieurs romans, & que celui de Tanzaï avoit fait enfermer à la Bastille, racontoit, il y a quelques années, que la première nuit de son arrivée dans cette forteresse, à peine étoit-il endormi, que, réveillé tout-à-coup par quelque chose de chaud qu'il sent à son côté, il trouve un corps velu, qu'il imagine être un chat, qu'il chasse, & se rendort. Le lendemain à son lever, son premier soin est de chercher ce chat; mais sa recherche se trouvant vaine, il espere du moins que la nuit suivante, cet animal probablement sauvé par quelque issue qu'il ignore, pourra le revenir trouver au lit, où il se promet de le bien mieux accueillir. Au moment du dîner, le prisonnier s'y livroit avec d'autant plus de plaisir, qu'il n'avoit pu souper la veille, lorsqu'au bout de la table, il voit un animal assis sur son cul comme un singe, & qui tranquillement le regardoit manger. Sa chambre, assez mal éclairée, lui fait d'abord imaginer que c'étoit son compagnon de lit si regretté, qu'il avoit enfin le plaisir de revoir. Sur

quoi, agissant en conséquence, & pour se l'attacher d'autant plus, il le careffe de la voix, lui fait part de son diner, & le trouve docile, au point que, s'aventurant jusqu'à avancer la main pour achever de l'amadouer, l'animal fait un mouvement, qui met en évidence une queue à laquelle Crébillon juge que ce qu'il avoit pris pour un chat, n'étoit autre chose qu'un rat des mieux nourris, & d'une taille fort au-dessus de l'ordinaire. A cette vue l'extrême antipathie qu'il avoit toujours eue pour cet animal, lui fit pousser un cri si perçant, en renversant brusquement la table, qu'un porte-clefs, qui par hasard n'étoit pas loin delà, arrivant tout-à-coup, & voyant avec surprise le prisonnier pâle & tremblant, informé par lui de ce qui causoit sa surprise, se mit à partir d'un long éclat de rire : calmez-vous, mon cher monsieur, lui dit enfin cet homme, & pardonnez à mon étourderie, qui m'a fait oublier de vous prévenir au sujet de l'animal dont il s'agit. Votre prédécesseur dans cette chambre, qui l'a très-long tems habitée, l'avoit insensiblement apprivoisé dès sa jeunesse, au point, non-seulement de le faire manger avec lui, mais même de le souffrir dans son lit. J'ajouterai que cela me sembloit si plaisant, que je voulus essayer à mon tour de voir, si cet honnête homme de rat (pardonnez-moi le terme) pourroit aussi se faire à moi; & vous allez juger si j'y suis parvenu.... Voilà son trou, que vous n'avez pas vu, monsieur; approchez, & osez me voir faire : *raton ! raton !* s'écria le porte-clefs, en se baissant avec un morceau de viande à la main; viens donc, *raton !* viens donc, mon ami ! A cette voix *raton* montre d'abord la tête; & bientôt reconnoissant son homme, lui saute légèrement sur la main, & y gruge le morceau qui lui est offert. A partir de ce moment, ajoutoit Crébillon, l'extrême aversion que j'avois toujours eue pour les rats, a tellement pris fin, que *mon raton* devint bientôt mon commensal; qu'à l'article du lit près, je lui vis reprendre avec plaisir tous les droits dont il jouissoit sous mon prédécesseur; & que, sans l'attachement qu'avoit pour lui le porte-clefs, je

n'aurois pas quitté la Bastille sans l'emporter avec moi. „



Les Helyiennes, ou Lettres Provinciales Philosophiques. T. IV & V.

TROISIEME EXTRAIT.

LE comble de l'humiliation pour la philosophie, c'est que ses erreurs même & ses creux systêmes ne lui appartiennent pas, elle est servile & plagiaire dans ce qu'elle prétend nous donner pour ses plus précieuses inventions. Un long parallele de la doctrine philosophique ancienne & moderne établit d'une maniere sensible & frappante la vérité de cette observation. On voit que Démocrite, Anaxagore, Thalès, Epicure, &c. ont longtems devancé Helvétius, Diderot, Rousseau, d'Alembert, &c. dans l'enseignement d'opinions que Cicéron, Seneque, Plutarque, &c. ont réfutées. C'est à la vue de ce parallele que la baronne s'écrie : „ Antique „ pour antique, j'aime encore mieux revenir à l'antique raison, à l'antique Moyse, „ à l'antique évangile. On fait au moins à „ quoi s'en tenir : le bon sens n'y est pas „ heurté à chaque moment „. Mais le Provincial reprenant là-dessus le ton de sa vigoureuse éloquence, forme entre la philosophie & la révélation, un tableau d'opposition & de contraste qui étonne, frappe & pénètre le lecteur, donne à son ame une secousse forte & salutaire, soit pour le faire

recourir à la vérité, soit pour la lui faire apprécier & chérir s'il la possède déjà.

„ Venez ; il est tems que nous vous conduisions à une école mieux faite pour un cœur ami de la vertu & de la vérité. Interrogeons celui qui seul a pu nous dire : *Je suis la voie, la vérité, la vie ; je suis la lumière du monde ; & celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres.* „

„ A l'école de la révélation, & sur-tout l'évangile à la main, venez ; je veux souffler d'abord sur tous ces mondes des Thalès & des Maillet, des Héraclite & des Buffon, des Pythagore & des Robinet, des Lucrece & des Diderot ; ils vont tous s'écrouler. *Au commencement Dieu créa le ciel & la terre (Gén. 1.). Au commencement étoit le verbe, & le verbe étoit Dieu. C'est par lui que tout a été fait ; & rien n'a été fait sans lui (S. Jean, c. 1.).* „

„ Que d'erreurs ces mots seuls ont profrites ! Comme ils me débarrassent de toutes ces idées fatigantes de matière incréée, de chaos éternel, d'émanations platoniques, d'atomes, de concours, de hasard ! Comme ils anéantissent tous les systèmes ! Mon esprit se repose sur ce Dieu créateur. Il fera sans peine le Dieu de ma raison, comme il est le Dieu de la révélation ! J'ai appris qu'il existe, & que tout est par lui ; venez, interrogeons encore Moïse & l'évangile, nous saurons ce qu'il est en lui-même & dans ses attributs. A cette même école disparaîtront encore ces dieux, matière & monde ; ces dieux, qui se di-

„ vivent en dieux qui se reposent , & en
 „ dieux qui agissent , en dieux bons & mé-
 „ chans ; ces dieux sans providence , & ces
 „ dieux enchaînés par la fatalité. „

„ Un Dieu seul éternel , tout-puissant ,
 „ esprit pur & parfait , un Dieu sage , qui
 „ veille sur le monde , qui seul regle le
 „ cours des saisons & des astres ; qui donne
 „ à la terre sa fécondité , au lis tout son
 „ éclat , à l'oiseau sa nourriture , & à l'hom-
 „ me la terre & tous ses fruits ; un Dieu
 „ saint , qui ne souffre ni crime ni foul-
 „ lure ; un Dieu bon , qui protège l'inno-
 „ cence ; un Dieu juste , qui effraie le mé-
 „ chant , qui pénètre les cœurs , qui juge
 „ les desirs & les pensées comme les ac-
 „ tions ; qui dévoile au grand jour les cri-
 „ mes des ténèbres ; un Dieu dont rien
 „ n'égale la haine pour le vice , si ce n'est
 „ son amour pour la vertu ; voilà le Dieu
 „ que ma raison cherchoit en vain dans
 „ toutes vos écoles ! Moïse & l'évangile
 „ parlent ; c'est le Dieu des patriarches &
 „ de tous les prophètes , le Dieu du juif
 „ & du chrétien. Par quelle fatalité ne fut-il
 „ donc jamais le Dieu du philosophe ? Et
 „ si jamais il ne se révéla à la philosophie
 „ ennemie de la révélation , par quelle ab-
 „ surdité suivrois-je encore cette philoso-
 „ phie , pour renoncer à la révélation ? „

„ Assuré de mon Dieu , si je veux me
 „ connoître moi-même , quelle lumière es-
 „ pérerai-je encore de vos prétendus sages ?
 „ Je les ai consultés ; ils m'ont dit que ce
 „ corps composoit tout mon être , & je
 „ sens que ce corps n'est que la plus vile

„ partie de moi-même : ils ont consenti
„ à me donner une ame ; cette ame ils l'ont
„ doublée, ils l'ont triplée ; & je sens qu'elle
„ est indivisible : ils en ont fait une ame
„ universelle ; & je sens qu'elle n'est qu'à
„ moi seul : ils en ont fait l'être esclave
„ du destin ; & je sens qu'elle agit, qu'elle
„ est libre. Ils m'ont dit que matiere ou
„ esprit, elle mourra, & ne doit s'occuper
„ que de ce monde ; & je sens que mon
„ ame peut vivre hors de ce monde, &
„ si elle survit à ce corps qu'elle habite,
„ je prévois un fort qui m'inquiete, qu'il
„ est pour moi du plus grand intérêt de
„ décider. Par quelle fatalité encore, de
„ tous vos philosophes ennemis de la révé-
„ lation, n'en est-il pas un seul, qui, sur
„ ces questions qu'il m'importe tant de ré-
„ soudre, m'ait donné autre chose que des
„ doutes ou des absurdités, des réponses
„ ténébreuses ou des erreurs palpables. Que
„ Moïse, Jesus & les prophetes parlent ;
„ mes doutes se dissipent. J'apprends qu'il
„ est en moi une double substance ; que ce
„ corps n'est pas le moi qui pense, qui veut
„ & réfléchit ; que ce moi, pur esprit, li-
„ bre & immortel, est l'image de Dieu ; que
„ le crime peut seul altérer cette image ;
„ que je suis né pour Dieu, pour être heu-
„ reux d'un bonheur éternel ; que le crime
„ peut seul changer ma destinée. Ils me le
„ disent tous ; & ce qu'ils me disent est
„ précisément ce que je sentoais ; ce sont
„ précisément ces vérités dont le germe étoit
„ dans moi, que ma raison voit se déve-
„ lopper. De cet accord parfait du senti-

„ ment & de la raison , naît ce repos de
 „ l'ame , cette conviction intime que je cher-
 „ chois en vain à toutes vos écoles. Com-
 „ ment hésiterai-je encore entre vos phi-
 „ losophes & la révélation ? „

„ Ils m'ont tous égaré sur ma cause pre-
 „ miere ; ils m'ont tous égaré sur ma na-
 „ ture & mon destin ; faudra-t-il les con-
 „ sulter encore sur mes devoirs ? Je l'ai
 „ fait , je les ai interrogés ; & depuis So-
 „ crate jusques à Diderot , la premiere &
 „ la plus générale de leurs réponses fut tou-
 „ jours le blasphème de l'impiété & de l'in-
 „ gratitude. Je leur ai demandé ce que je
 „ dois à Dieu. Rien , m'ont-ils répondu ;
 „ & pour autoriser le blasphème , pour la
 „ premiere fois & pour cette fois seulement ,
 „ ils se font départis de leur orgueil. Ils se
 „ font faits petits , non pour faire Dieu grand ,
 „ mais pour prêcher l'indifférence & l'oubli
 „ de ce Dieu. *Ce qui est au-dessus de l'homme*
 „ *, est étranger à l'homme.* C'est le mot
 „ favori de leur Socrate , & ils l'ont répété
 „ à l'envi ; & sous ce prétexte plus que pha-
 „ risaïque , pas un seul qui m'occupe de
 „ mes devoirs envers ce Dieu , des moyens
 „ de l'honorer , & de lui plaire , de lui té-
 „ moigner mon amour , ma soumission &
 „ ma reconnoissance ; pas un seul qui m'ait
 „ fait une loi du repentir & de l'expiation
 „ quand je l'ai offensé ; pas un seul qui ,
 „ s'élevant au-dessus de la superstition , ait
 „ su unir le culte à la morale ; pas un seul ,
 „ pour qui Dieu ne soit un objet nul dans
 „ mes actions , mes intentions ; & par com-
 „ ble de la plus noire ingratitude , mon

„ fiecle les a vu attendre & demander au
„ prix de l'or, comme un chef-d'œuvre de
„ l'esprit humain, la loi de l'honnête hom-
„ me, sans mention de Dieu; ils ont voulu
„ réduire en art l'oubli de Dieu; en école
„ de vertu, une école sans Dieu. O la plus
„ monstrueuse des sectes! Il pese donc bien
„ à ton cœur, ce Dieu qui te souffre sur
„ la terre malgré toute ta haine; ce Dieu
„ qui a créé l'impie lui-même, & qui fait
„ luire son soleil sur le sophiste ingrat com-
„ me sur le chrétien touché de ses bien-
„ faits. Va, ta philosophie ne sera pas la
„ mienne; mon cœur me dit trop bien que
„ l'auteur de mon être est le premier ob-
„ jet de mes devoirs. Je quitte ton école
„ pour les apprendre tous & les remplir.
„ Que Moïse, le Christ & ses prophètes;
„ que toute la révélation me répète : *Tu*
„ *adoreras le Seigneur ton Dieu, tu le ser-*
„ *viras, tu l'aimeras, de tout ton cœur,*
„ *de toute ton ame, de toutes tes forces;*
„ je dirai avec eux : voilà le premier des
„ préceptes, le cri de la nature. Que la
„ philosophie qui l'étouffoit, soit elle-même
„ anéantie. Je l'adore ce Dieu; & toute ma
„ raison s'incline devant lui; je sens qu'elle
„ m'appelle aux pieds de ses autels. Le faux
„ sage les avoit renversés; que l'évangile
„ vienne les relever; mon ame fatiguée
„ par l'impie, y vole de nouveau. Je l'ai-
„ merai ce Dieu; au vuide affreux que vos
„ sophistes ont laissé dans mon cœur, suc-
„ cédera l'objet qui le remplit; & le pre-
„ mier précepte de la révélation rappellera
„ celui de toute la nature. „

L'excellence & l'immortalité de l'ame, de cet être sublime & céleste, indignement ravalées par la philosophie, ne sont pas traitées avec moins de force. „ Cette ame cependant, & chez vous & chez moi, se refuse à l'illusion; elle sent que vos sages vainement la flétrissent, qu'ils cherchent vainement à étouffer ses plaintes, ses remords; elle aime qu'on lui parle de son prix, & d'un autre destin, & d'autres soins. Ah! venez donc encore à l'école du Christ; c'est là que renfermant dans un seul mot toute la philosophie de l'ame, nous vous ferons connoître son prix & sa noblesse & son destin, lorsque nous vous dirons l'évangile à la main: *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son ame? Ou que donnera-t-il en échange pour elle* (Matth. c. 16.)? „

„ Il y a long-tems que la philosophie avoit dit: *Connoissez-vous vous-même*; mais cette connoissance, vous l'a-t-elle jamais donnée? Est-il jamais sorti de son école un oracle pareil à celui-ci, & capable, ainsi que celui-ci, d'annoncer à l'homme tout le prix & toute l'excellence de son ame, & toute l'importance des soins qu'elle exige: *A quoi sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son ame? Ou que donnera-t-il en échange pour elle?* Prêtez, si vous l'osez encore, prêtez à présent l'oreille à ces vains sages qui vous parlent sans cesse de ce bas univers, de ses plaisirs, de son bonheur; ou plutôt laissez-

„ les , & convenez que , si dans leurs prin-
 „ cipes même , celui-là est le vrai philoso-
 „ phe qui m'apprend le mieux à connoître
 „ mes solides intérêts , dans ce mot : *A*
 „ *quoi sert ?* il est plus de vraie philosophie ,
 „ qu'il n'en fortit jamais de toutes vos écoles
 „ anciennes & modernes. „

„ C'est ainsi que Dieu parle quand il
 „ instruit les hommes , & c'est à ces dis-
 „ cours qu'applaudit ma raison ; mais ce
 „ n'est pas ainsi que me parloient vos phi-
 „ losophes. Ils flétrissoient mon ame ; ils
 „ la fouilloient de tous les vices ; j'ouvri-
 „ rai donc encore l'évangile ; je lirai : *Ja-*
 „ *mais rien de souillé n'entrera dans le*
 „ *royaume des cieus ;* & ce mot seul en-
 „ core m'en dira plus sur la haine du cri-
 „ me , la fuite du péché , que toutes leurs
 „ dissertations philosophiques. Ils me li-
 „ vroient à toutes mes passions , à l'ava-
 „ rice , aux fales voluptés , à l'ambition , à
 „ l'intempérance ; & ma raison se révoltoit
 „ contre leurs honteux préceptes. J'ouvre
 „ encore l'évangile ; on m'apprend que l'a-
 „ vare , l'ambitieux , l'adultere , l'intempé-
 „ rant , ne feront pas les bienheureux du
 „ ciel (*Corinth. 5*). On détourne mes yeux
 „ de ces *trésors trop vils , où s'attache la*
 „ *rouille ;* on m'apprend que le *regne de*
 „ *Dieu & sa justice* méritent seuls mes
 „ soins ; on proscriit tous ces sages qui ja-
 „ mais ne veulent être bons , & toujours
 „ le paroître ; on me dit que le siege de
 „ la vertu est dans le cœur ; que c'est là
 „ *qu'un Dieu saint veut la voir ;* que je
 „ dois être *saint & parfait comme lui.* Je
 fens

„ fens qu'on fait de moi l'homme des cieus ,
 „ & ma raison s'éleve ; & je laisse votre
 „ philosophie ramper sur la terre , se vau-
 „ trer dans la fange , & dans toutes les im-
 „ mondices des passions. „

Ces grandes réflexions , pleines d'une lumineuse raison , d'un sentiment vif ; tendre & profond , sont terminées par une es- pece d'expérience que l'auteur propose , & à laquelle il en appelle avec une assurance bien fondée. C'est une sorte de sommation faite à la philosophie , pour l'obliger à s'in- terroger elle-même & à prononcer sa con- damnation. Quel contraste avec le chrétien qui se demande le même compte ? „ Votre
 „ philosophie n'a plus besoin d'essai pour
 „ être abandonnée ; la vanité de toutes ses
 „ promesses vous est assez connue. Elle de-
 „ voit éclairer votre esprit , & vous n'avez
 „ trouvé dans ses leçons qu'un vrai chaos
 „ d'erreurs , d'opinions révoltantes , d'ab-
 „ surdités inconcevables , de doutes inter-
 „ minables , de contradictions perpétuelles ;
 „ il n'est plus tems d'en douter aujourd'hui.
 „ Elle devoit diriger vos actions , & vous
 „ rendre meilleur ; & ses leçons perfides ne
 „ tendent qu'à vous rendre esclave des
 „ passions , & à vous entraîner dans tous les
 „ vices. Son affreux catéchisme en fera à
 „ jamais la preuve incontestable. Elle de-
 „ voit vous rendre heureux ; vous rougi-
 „ riez de l'être par les moyens qu'elle vous
 „ suggéroit. Avec elle jamais vous ne fûtes
 „ content , ni d'elle , ni de vous. Eh bien ,
 „ je le suis moi de l'évangile ; je le suis
 „ de moi-même , chaque fois que je le

„ prends pour regle. Je suis mal avec moi
 „ chaque fois que mon cœur s'en écarte.
 „ J'ose vous défier de trouver parmi tous
 „ les disciples du Christ, un seul homme
 „ qui ait fait la même expérience, & qui
 „ puisse vous dire franchement : je ne fus
 „ pas heureux en suivant l'évangile ; mon
 „ cœur s'est repenti d'avoir été fidele à ses
 „ préceptes ; j'éprouvai le remords, & mon
 „ ame perdit son repos, son bonheur, en
 „ s'attachant aux leçons de Jesus-Christ.
 „ Non ; cet homme n'existe pas, il n'exista
 „ jamais, il n'existera pas ; j'en suis sûr par
 „ moi-même, & les vains argumens de la
 „ philosophie viennent tous se briser contre
 „ cette preuve, quand on fait l'apprécier. „



Colloquia Doctoris Ingolstadiensis de rebus
ad ecclesie doctrinam pertinentibus.

Avec cette épigraphe. „ Vastabant ecclesiam perditissimi,
 „ mi, ... qui magnas quotidie strages, velut apri vineam
 „ ingressi edebant ; neque erant, qui progressibus eorum
 „ sese opponerent, qui quidem causam bonam possent
 „ adjuvare, præter Romanum episcopum. Nemo autem
 „ peritus rerum ecclesie ignorat, operâ Romanorum
 „ pontificum, per multa sæcula Deum esse usum in con-
 „ servandâ fartatectâ fidei doctrinâ „. Casaubon. *Exercit.*
XP. in Ann. Baron.

Dusseldorpii. M. DCC. LXXXIX.

DANS les circonstances où se trouve la
 religion catholique en Allemagne, ces
Colloquia ou conférences dédiés aux quatre
 métropolitains, font un ouvrage précieux
 que je voudrois mettre en entier sous les
 yeux du lecteur. Il contient 239 pages in-8°.
 Au mérite de rassembler tout ce qui a été

dit dans différens écrits contre les nouveautés introduites dans l'église Germanique, cet ouvrage réunit encore l'avantage de présenter les vérités qu'il renferme, sous l'agrément du dialogue & d'une espece de drame. C'est un comte d'empire qui engage un Docteur d'Ingolstadt à venir passer ses vacances dans un de ses châteaux sur le Rhin, afin de ramener aux vrais principes de l'église son curé & un chapelain de Bonn, malheureusement entichés des systêmes hétérodoxes aujourd'hui enseignés par des moines & prêtres Allemands, & qui font d'étonnans ravages dans les esprits. Un conseiller référendaire du prince *** & un Lecteur cordelier sont admis à ces conférences. Une visite faite dans le voisinage à un commandeur de l'ordre teutonique, commence à l'ébranler; des livres qu'on lui procure dans l'entretiens, lui dessillent imperceptiblement les yeux sur diverses erreurs qu'il avoit adoptées, d'après les leçons des professeurs des universités de Treves, de Mayence & de Bonn. Une seconde visite acheve de le ramener absolument aux sentimens catholiques. Le curé, le chapelain & le référendaire se rendent successivement à l'évidence des preuves qu'allègue le Docteur. Il n'y a que le pere Lecteur qui, obstinément attaché aux fausses opinions de son ex - confrere Philippe Hedderich, refuse opiniâtrément de s'en départir. Le conseiller référendaire, qui a parfaitement saisi l'objet & le fonds de ces conférences, s'engage à faire voir aux courtisans, & même à son prince, aussi-bien qu'aux différens colleges de la diete, que

de soutenir la primauté du Pape & ses droits de nonciatures, c'est plaider la cause des concordats Germaniques, c'est affermir la puissance temporelle des princes, c'est renforcer l'autorité légitime des métropolitains & des évêques, c'est protéger les hauts chapitres & les ordres religieux, c'est enfin assurer la paix & la félicité des peuples (a). Les interlocuteurs le prient de marquer toute la reconnoissance des bons catholiques aux princes protestans, qui ne suivant que les loix, les concordats & les capitulations de l'empire, & faisant abstraction de la diversité de religion, se signalent par des traits d'équité, que les métropolitains, dont les prétentions exprimées dans l'estaminet d'Ems, sont évidemment aussi injustes que peu orthodoxes, devraient prendre pour modele.

La latinité de l'auteur est pure & coulante, & parfaitement assortie au sujet. On ne pourroit pas sur-tout lui reprocher les solécismes, qui ont échappé au fabricant de la prétendue bulle de Paul II *. Nous citerons quelques morceaux pris au hasard. Mais il faut voir l'ensemble pour juger plus sûrement de la nature de cet ouvrage.

* 15 Oct.
p. 253, 318.

(a) On peut voir sur tous ces objets, d'amples développemens dans le *Véritable état du différent élevé entre les nonces & les quatre métropolitains*; dans le *Coup-d'œil sur le congrès d'Ems*, ouvrage imprimé en François, en Allemand & en Italien; dans les *Réflexions sur les 73 articles du pro memoriâ de Cologne*; & dans la *Défense de ces Réflexions* qui vient de paroître. Il y a à la fin de ce dernier ouvrage, une table générale des matieres contenues dans les précédens.

P. 97, après avoir plaint un illustre prélat de s'être laissé induire dans de fausses démarches par des ennemis de sa gloire, l'auteur fait une digression laconique, mais faillante sur un conciliabule fameux. *Ad has schismaticas declarationes, jam inde quatuor ante mensibus præluxerant quatuor viri à totidem archiepiscopis deputati. Quippè mense Augusto 1786, Emsium, ignobile oppidum acatholicum unà coiverant, & ibidem in tabernâ vinariâ, inter cachinnos & cyathos jucundantes se, & exsulim balneorum undas agitantes, in materiâ adeò gravi, qualia sunt sacramenta, universalis ecclesiæ canonibus derogare sacrilego ausu præsumpserunt.*

Dans la dix-huitième conférence, après avoir prouvé, p. 113, que les nonciatures, loin de nuire au droit des évêques, leur sont infiniment avantageuses, l'auteur démontre que les *punctuations* d'Ems détruisent les droits des chapitres & des cathédrales, & anéantissent la discipline régulière. Voici comme il s'exprime à ce sujet, pag. 121. *Quæ (punctuationes) si vim haberent, actum de capitulis foret. Nominaret nempe episcopus ad suum beneplacitum & in suum certè commodum clientes sibi gratos, respueret pro libitu hos vel illos... Supprimeret pluralitatem beneficiorum & coadjutorias, maximum certè abusum, a summo pontifice jamdiù rescandum, sed tamen cui nimium locum dant nostri Germaniæ episcopi, non sinè salutis suæ & alienæ detrimento, idoneitatis testimonia concedentes indignis imò parvulis septennibus, cum avent favere propinquis aut amicis.*

Par rapport aux statuts des chapitres sur lesquels les chanoines se fondent, il donne, *IBID.* Une note remarquable, & qui montre dans les novateurs une inconséquence extrême. *Juxta quatuor balneatores* (Emsiennes) *quilibet episcopus potest dispensare in legibus ecclesiæ universalis; sed Papa non auderet quidquam immutare in capitulorum statutis. Non ità VISUM EST SPIRITUI SACRO & concilio Colon. an. 1536, part. 3, c. 19, cum dicebat.* » Habent ferè quotquot » sunt cathedrales aut collegiales ecclesiæ » suum volumen peculiarium statutorum, » quæ interdum pro affectu privato cujuslibet augmentur & crescunt. Inter hæc reperias quàm plura, quæ quæstum magis quàm pietatem respiciunt. . . Et quamvis inter hæc pleraquæ iniqua reperias, adiguntur tamen omnes, qui recens admittuntur, ut ad ejusmodi statutorum observationem citrà ullum delectum jurejurando se alligent ». . . *Super quibus Espenius hoc animadvertit, part. 1, c. 5, n. 13.* » Hinc » quisque discat non cæco modo in statuta & ordinationes capitulorum esse jurandum, » sed ea priùs meritò examinari & expendi debère: eosque multum hallucinari, qui sibi licitum credunt quidquid in statutis probatum invenitur ». Sed errat Espenius, errat synodus Colonienfis, si Emsianum conciliabulum concilio provinciali, imò generalibus ecclesiæ constitutionibus prævalebit.

En parlant des concordats, le Docteur qui ne veut pas qu'on y porte atteinte, croit cependant devoir reconnoître, qu'ils ne sont rien moins qu'avantageux à la discipline ec-

cléfiastique, & il le prouve, p. 134, en faisant le parallèle du Clergé de France ou des Pays-Bas, avec celui d'Allemagne. *Nihilominus quantumvis adhæream concordatis, fas fit mihi dicere concordata non parùm nocuisse ecclesiæ Germanicæ regimini & disciplinæ. Quod ut magis pateat, & contraria contrariis opposita elucescant, oculos in clerum Belgii aut Galliæ tantisper projicite. Heu quàm diversa facies, quàm absimilis rerum ordo! Ibi nullus non comam, non habitum clericalem & vestem talarem gerit. Videte ecclesias cathedrales & collegiatas: ibi nulli canonici otiosi, nullus non ipsomet sacerdotio initiatus. Confessiones excipiunt, Dei verbum annuntiant, moniales dirigunt, seminariis præsent, examinatores sunt & episcoporum consilarii. Videte dioceses: illas per regiones divisas quotannis perlustrant episcopi, missionariorum manu stipati, sacro verbi divini pabulo reficiunt oves... Videte cathedrales: has cum suis canonicis frequentant episcopi, horis & concionibus interfunt aut ipsimet concionantur. Videte episcopalia palatia: sunt pastorum ac sacerdotum diversoria, quæ si vitarent, reprehenderentur; dum in Germaniâ ingressus quidem denegaretur. Videte parochias: nemo ulli præficitur, quin per decennium eoque amplius vicarii vices laudabiliter gesserit; quin quotannis concursui generali interfuerit; quin quæstionibus dictatis scripto satisfecerit; quin egregia loca juxta discussionem compositionum, per continuam illam annorum seriem retulerit. Nullus ad sacerdotium admittitur, quin seminarium incolens & talari veste in-*

*dutus universum theologiæ cursum absolv-
rit.... Nemo vicariatum occupat, nisi ab
episcopo missus; nemo vicariatum commutat,
nisi ab episcopo translatus: nemo pastoratum
obtinet, nisi ab episcopo nominatus. Indè
tam accurata morum compositio; indè tam
profunda sacræ scripturæ & theologiæ noti-
tia. Ibi non videas pastores vigesimum quin-
tum ætatis annum vix ingressos, a collatore
canonico aut sæculari per favorem pastoratu
donatos, per favorem institutionibus investi-
tos, per favorem levi examine probatos,
exclusis clericis meritiïssimis, favore illo
destitutis. Non videas cæcos cæcorum duces,
non canonicos sæcularia sapientes, sæcula-
ribus intentos, nullum clericatûs insigne, ne
coronam quidem, gloriosum illud schema,
tam rigidè per canones præscriptum, ges-
tantes. Vix Belgii aut Galliæ orientalis fini-
bus egressus, cernas apud conterminos Leo-
dienses, Colonienses, Trevirenses, opimis ca-
nonicatus dotatos, miserabilem ecclesiastici
ordinis dejecti aspectum. Jam autem omnes
istæ disciplinæ laxationes, istæ omnes rugæ...
undenam proveniunt? Nisi ex eo quod sa-
crum Concilium Tridentinum per concordata
Germanica expertum fuerit exceptiones plu-
rimas ecclesiæ & religionis utilitati ac in-
cremento non admodum proficuas, &c.*

Page 136, il fait un triste tableau de toutes les nouveautés Germaniques, & qui naissent comme de source des ponctuations d'Ems. Le P. Lecteur voudroit un concile national en Allemagne. Voici ce que le Docteur lui répond, p. 145. *Profectò in hæc nostrâ episcoporum paucitate; in hæc quo-*

rumdam præfulum aulicâ & profandâ vitæ normâ; in hâc pestilenti aulicorum assentatione; in hâc omnimodâ Austriacorum episcoporum durè subactorem servitute, in hâc immensâ & quasi regali auctoritate metropolitaram, qui omnem diœceseos suæ curam in vicarios generales, nequidem sacerdotio initiatos, abdicant, vixquè quater in anno infulati procedunt, nihil est omninò spei aut remedii in concilio nationali, ubi Emisenses præsiderent & dominarentur, reponendum.

Le P. Lecteur se retranche avec encore moins de succès sur un concile général; le Docteur fait voir, p. 155, que le S. Pere ne souhaite rien tant que ce concile; mais que de l'aveu même de Febronius, les appellans, qui ne parlent que de concile général, sont ceux-là même qui le redoutent le plus, & qui sont le plus intéressés à l'empêcher. Le texte de Febronius est remarquable, p. 156. *In solidis his principiis non inveniet jansenista confugium subtilis suæ vanitatis; licet enim nondùm esset ultimatò & in formâ condemnatus, agnoscere tamen debet adesse OMNIA MATERIALIA prævidendæ damnationis in futuro concilio generali.*

Enfin le Docteur finit par démontrer, que les entreprises des métropolitains ne tendent 1°. qu'à disposer des prébendes, & à détruire les chapitres. 2°. Qu'à abroger les loix de l'église universelle & le Concile de Trente. 3°. Qu'à supprimer les ordres religieux & à s'emparer de leurs biens. 4°. Qu'à enlever au Pape son droit divin de primauté. 5°. Qu'à consommer le schisme.

6°. Et enfin , qu'à déroger à l'autorité des princes séculiers & à exercer dans leurs états une autorité incompetenté.

La partie typographique est soignée autant qu'il est possible aujourd'hui , que la langue latine n'est plus connue des ouvriers de casse. On y a suppléé par un *errata* , auquel on auroit pu ajouter les fautes suivantes :

- Pag. 145 , l. 13 , *effacez tantâ*.
 157 , l. 25 , *concilia* , *lisez* *confilia*.
 170 , l. 25 , *sis* , *lisez* *jussu sis*.
 213 , l. 3 , *SCRIPMURISTICÆ* , *lisez*
SCRIPTURISTICÆ.
 217 , note (c) , l. 4 , *probavt* , *lisez*
probavit.



Theses ex Introductione in Hermeneuticam biblicam , & libris Mosaïcis , sub præsidio doctoris Thaddæi a sancto Adamo (Ex ordine Carmelitarum discalceatorum) , sacrosanctæ scripturæ , & orientalium linguarum in electorali Colonienfi universitate Bonnæ publici ordinarii professoris defensæ... (14 die) Junii 1788 , in magno auditorio , manè a 9 ad 11 horam : *nunc primùm ab anonymo quodam è Germanico sermone in Latinum translatae , & ab anonymo altero scholiis illustratae*. Alethopoli , apud Romanum Palæophilum , sub signo Fidei , 1789.

Ces sages & catholiques observations sur des theses tudesques , doivent faire suite à l'ouvrage précédent. On y trouvera une iro-

nie fine & qui montre *Attico sale* la pédanterie & l'hétérodoxie du moine dogmatifant, connu pour un des plus grands faiseurs de turlupinades sur les saintes écritures que ce siècle ait produit (a).

On ne peut reprocher à l'auteur de ces *scholies* qu'un excès de pure & antique latinité, devenue pour ce siècle & sur-tout pour l'homme qu'il réfute, un langage inintelligible. On pourroit souhaiter aussi que l'ironie fût quelquefois plus aisément sentie. Mais le lecteur instruit & intelligent ne trouvera pas que ce sont là des défauts, & lira l'ouvrage avec un plaisir redoublé. J'ose dire que c'est un avertissement contre la ligue des moines & autres apôtres de l'*Aufklärung*, & contre le dessein manifeste de rendre les livres saints, ce grand dépôt de la révélation, ridicules & méprisables.



Venerabilibus ac nobilibus Statibus, patriæ patribus, libertate, proprietate, securitate conservatis, pace, tranquillitate instauratis, eucharisticon. *A Gand, chez Spillebaut, 1787. in-fol.*

OUVRAGE plein d'un patriotisme aussi vif que raisonnable. L'auteur se passionne pour les objets qui doivent faire le bonheur général des citoyens; il bénit la providence de les avoir conservés aux pro-

(a) 15 Oct. 1784, pag. 257. — 1 Mai 1785, p. 26, 27. — *Sages Réflexions sur l'Herméneutique*, 1 Octob. 1781, p. 181.

vinces Belghiques, & fait des vœux pour en consolider la jouissance. Il ne faut pas se prévenir contre cette poésie par la multitude de chronographes qui lui servent d'ornement accessoire. Ce genre passé, aujourd'hui de mode, plaît encore quand il est cultivé d'une manière judicieuse, claire & laconique. Il y en a ici plusieurs de ce genre. Mais le poème qui fait le corps de ce petit recueil, n'est point soumis aux entraves de la signification numéraire des lettres. Il est écrit d'une manière coulante & avec la noble aisance que demandent les poèmes historiques. On voit à la fin deux pyramides, où est consignée par différentes inscriptions, la restauration de la liberté Belgique. Sur la base d'un des côtés, on lit ce passage du livre d'Esther, ch. 16, divisé par une espèce de cadence lapidaire :

*Hanc diem Deus omnipotens vertit in gaudium.
Unde & vos inter dies festos hanc habetote diem,
Et celebrate eam cum omni lætitiâ,
Ut & impostorum cognoscatur, omnes qui fideliter
obediunt,
Dignam pro fide recipere mercedem;
Qui autem insidiantur regno, perire pro scelere.*

Parmi les chronographes qu'on n'aura pas de peine à pardonner à l'auteur, à raison de la grande aisance qui paroît unir le sens & la cadence du vers à la chronologie, on doit compter les suivans :

Character Belgarum.

Ut, Leo, neLga sUrIt, DUM VInCULA fæVa
parantUr,
VInCULA seD toLLas, serVIt MansUetUs, Ut
agnUs:
neLga JUgUM eXhorret, regltUr DULCore
LUbenter.

Charaâter Leonis Belgici.

VILIs ferVItII neVUM LEO neLgICUS oDIt,
 VULt tantUM fUBDI Leo neLgICUS abfqUe
 paVore.

Sur une des faces de la pyramide, on lit
 parmi un grand nombre d'autres épigraphes :

UnIo
 proVInCiarUM
 tUteLa fIDeI.
 popULI faLVatIo.

De l'autre côté on distingue le chronographe,
 VInCULUM ConfrUXIt DeUs.

Ce dernier, aussi heureux par son laco-
 nisme que par son exacte & admirable vé-
 rité, donne l'exacte idée de la révolution.
 Hélas! sans les liens sacrés de la religion,
 jamais elle n'eût eu lieu. Les intérêts ter-
 restres toujours foibles, flottans & prêts à
 se changer contre des intérêts absolument
 personnels, à céder à la crainte, à l'espé-
 rance, à l'ambition, &c. avoient déjà fait
 hommage au despotisme; lorsque des vues
 immortelles ranimerent les cris de la justice,
 & rendirent la voix à ceux que la lâcheté
 ou la corruption avoient rendu muets. (a)

Que de vœux ne doivent pas faire les bons
 patriotes, les bons & loyaux chrétiens ca-
 tholiques, pour que cette précieuse & sal-
 vifiante union se consolide & persévère parmi
 les Belges, pour que des droits mal enten-
 dus ne divisent jamais l'Eglise & l'autorité

(a) Il ne s'agit que de la révolution de 1787;
 si on considère tout ce qui est arrivé depuis, on
 sentira bien mieux encore la justesse de ces ré-
 flexions.

civile, pour que les citoyens distingués par les titres & les richesses ne dédaignent pas de donner la main à la partie moins illustre, mais tout aussi précieuse de la nation, pour soutenir d'un commun accord le grand ouvrage si heureusement élevé ! *Jungamus dextras & gladium gladio copulemus*, comme disoit un roi d'Angleterre en parlant aux évêques rassemblés dans un concile. — Belles & touchantes réflexions contre la rivalité des deux puissances, 15 Octobre 1775, p. 613. — Eloquente & pathétique apostrophe aux magistrats, & distinction de leurs fonctions d'avec celles du sacerdoce, 1 Mai 1782, p. 72. — Combien l'Eglise est éloignée de troubler l'ordre politique, 15 Octob. 1783, p. 274. — Vœu d'un véritable chrétien pour l'union des deux puissances, 15 Janv. 1786, p. 115.



Illustrissimis ordinibus, suis avitæ religionis
libertatisque assertoribus, Brabantia vo-
vet. (a)

O vera dulcis lumina patriæ ?
O & Brabanti gloria nominis !
Vos fama serorum superstes
Usque animis revehet nepotum.

(a) J'ai depuis long-tems cette ode dans mes *Adversaria*, instamment prié de ne pas révéler le nom de l'auteur : il paroît cependant que je pourrois dans les circonstances déroger à ses desirs, sans lui nuire en aucune façon. La maison, dont il est membre, ne seroit peut-être pas fâchée aujourd'hui que le public sût qu'elle

*Sic est : fideles ó patriæ patres !
 Exesa quondam ærugine concidunt
 Metalla , & annorum fatiscunt
 Pondere saxa , italumque marmor ;*

*Jucunda vestri tendet in ultimum
 Imago sæclum , per fora , per domos ,
 Vicosque versatura vivax
 Ante senum juvenumque mentes.*

*Vos , vos statores usque Brabantia
 Experta fidos rebus in anxiis ,
 Jam mutuo indulgens amori
 Prosequitur , cumulatque votis.*

*Servile cives indociles jugum ,
 Queis vena fervet sanguine nobili ,
 Virtutis hæredes avitæ
 Vos patriæque colunt parentes ;*

*Mirantur extri : nulla Brabanticæ
 Pars Orbis exfors spirat adoraæ.
 Annosa ceu phœbi volucris
 Exoritur renovata busto :*

*Sic , sic deinceps immemorabili
 Exempta vivet patria funeri ,
 Et frontis evolvens honorem
 Cuique sinum referabit alium.*

*Huc , huc pudentes jam batavus lares ,
 Ac fulva fœtis parta laboribus
 Metalla fert , curasque & ipsas.
 Hesperia volat huc remotis*

renferme dans son sein un poëte si patriote ; cependant je n'ai rien voulu faire sans le consentement exprès de l'auteur.

*Mercator oris , ditis & Adriæ
Versantur æstus , aureum & hùc Tagus
Torquere stagnum & discolorés
Huc Rhodanus , Tamesisque gazas ,*

*Rhenusque & Albis volvere gestiunt.
Felicittatis mater amabilis
Cuicunque libertas venusto
Riserit ore , Brabanticorum*

*Ardebit omnis vivere legibus ,
Sacratiores præsidio patres !
Vestro reductæ dum virescunt ,
Visque animis tremor est repulsus ;*

*Et sancta nigro relligio caput
Exuta peplo dissociabiles
Sincera doctrinas abegit ,
Et veterem reparavit aris*

*Myrisque honorem. Porròque destuos
Hæc detinebit vi & reverentiâ
Mores , & ætatem Brabantis
Munda parat rutilantiorem.*



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 19 Novembre*). Le prince Poninski a reparu le 7 par-devant ses juges. Il a demandé que le grand général Branicki, qu'il accuse comme son complice, fût cité à son tour. En conséquence, ce général s'est présenté, le 9, devant ledit tribunal comme co accusé, & a cessé, dès ce moment, d'être du nombre de ceux qui doivent juger le prince. Le roi de Prusse a donné à l'occasion de cette affaire une nouvelle preuve de ses dispositions favorables & amicales envers la république. L'on se rappelle que le prince captif a été repris par un officier & des soldats Polonois dans le village Rubinkow sur territoire Prussien. L'on devoit donc s'attendre à des réclamations à ce sujet de la part de S. M. P., pour cause de la violation manifeste du territoire; peut-être même S. M. auroit-elle pu exiger que le prince fût ramené au lieu où il avoit été pris, sans les réquisitions préalables. Mais la cour de Berlin, sans fermer les yeux sur cette faute, vient de déclarer qu'elle remettrait à un autre tems de s'en expliquer, & qu'elle ne l'attribuoit qu'à une méprise ou à l'ignorance de l'officier empressé de rendre à sa pa-

trie un service signalé. C'est l'objet d'une note remise à la diète, en date du 28 Octobre.

Bender est encore entre les mains des Turcs, quoique le prince Potemkin en ait fait approcher la plus grande partie de ses troupes. Il a été construit sur le Niefter quelques bateaux en forme de batteries flottantes, qu'on a garnies de canons. Les Russes ont tiré de Sokoly, ville située à l'embouchure du Bog, un chemin qui conduit en droite ligne jusqu'à Bender. Ce chemin passe par des bruyeres & des déserts; à chaque mille de distance, ils l'ont bordé d'une grande quantité de barraques creusées en terre. L'ex-capitan-bacha est encore à Ismaïlow; la reddition de cette place ne s'est pas encore confirmée.

La commission de guerre a donné ordre de former des magasins & de faire en général toutes les dispositions nécessaires à mettre une armée en mouvement. Notre armée n'est en ce moment que de 40 mille hommes: pour l'augmenter, il a été proposé, dans la 188^{eme}. session, de lever sur les terres des nobles un homme par cent feux; &, sur celles du roi & des ecclésiastiques, un par cinquante. Ces projets ont été pris *ad deliberandum*. Tous nos officiers en semestre ont reçu ordre de rejoindre leurs corps respectifs.

En ce moment le bruit se répand de la prise de Bender.

R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 15 Novembre). Le prince de Nassau y est revenu de la tournée

qu'il a faite à Frédéricsham & Wybourg. Les 3 bataillons des gardes Russes qui ont été sur la flotte des galeres sont aussi rentrés dans ladite capitale. L'impératrice, en qualité de colonelle de ses gardes, fut à leur rencontre jusque dans le fauxbourg du côté de Wybourg, où S. M. vit défilér ces troupes. — L'impératrice a élevé au rang de comte le général Suwarow, en lui donnant le surnom de Rimninskoy, du fleuve Rimnik, où le grand-visir fut battu, quoique cette victoire n'ait pas eu de suite.

E S P A G N E.

MADRID (le 16 Novembre). L'assemblée des députés du royaume est déjà dissoute, & l'on ne fait point encore quelles propositions y ont été faites. Le roi a accordé à chacun des membres qui y ont assisté, la petite croix de Charles III, & la pension de 200 piastras qui y est attachée. L'assemblée des évêques est également terminée, & le roi lui a notifié les dispositions qu'il avoit jugé à propos de faire, avec l'approbation du S. Siege, du revenu des bénéfices vacans, évêchés & autres.

Le gouvernement persiste à refuser aux vaisseaux, sous pavillon Américain, la liberté de naviguer dans la Méditerranée; ce refus se fait de concert avec la cour de Madrid, à qui le conseil des états-unis de l'Amérique s'étoit également adressé, sans succès, pour l'obtention de ce privilege.

MALAGA (le 15 Novembre). Deux chebecs Algériens viennent de s'emparer d'un vaisseau Hollandois, à la hauteur de notre

port, & l'ont emmené vers ceux de la Barbarie. Cette prise ayant été faite sur des limites de nos côtes, deux de nos frégates ont reçu ordre d'appareiller pour se rendre à Alger, & y demander la restitution de ce vaisseau, & en cas de refus, d'user de représailles. Afin de prévenir, par la suite, de pareilles insultes, nos vaisseaux garde-côtes, depuis Estepona jusqu'à Barcelone, ont eu les ordres de tenir la mer jusqu'à ce qu'ils seroient relevés par d'autres vaisseaux.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 14 Novembre*). L'infant d'Espagne don Pierre, que la reine a souhaité de posséder ici durant quelque tems, est arrivé ici le 5 de ce mois, au bruit de l'artillerie de nos canons & de ceux des vaisseaux en rade dans le port; il étoit accompagné de son excellence le marquis de Marialva, qui avoit eu ordre de sa majesté d'aller à sa rencontre. Le lendemain, les ministres étrangers furent admis à l'audience de la reine pour la complimenter sur l'heureuse arrivée de son petit-fils.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 24 Novembre*). Les troupes qui étoient postées près d'Elfsnabben & Fuhnesfund, sont revenues ici; on les occupe dans nos chantiers à la construction de chaloupes & d'autres bâtimens. A Carls-cron on construit un vaisseau de ligne de 90 canons & 2 frégates. — Le lieutenant général baron de Siegroth a été élevé au rang de général. Le général major Kaulbars,

qui avoit été condamné à mort, vient d'obtenir sa grace du roi.

La plus grande partie de la noblesse qui étoit ici, s'est retirée à la campagne, résolue, à ce qu'il paroît, d'y passer l'hiver & l'été. — Un de nos officiers mande qu'il a pris, le 1 Novembre, une chaloupe Russe qui se rendoit à Reval. Elle étoit chargée de 4 gros canons & avoit six hommes d'équipage. Huit jours auparavant un vaisseau Russe de 74 canons avoit échoué près de Nargoe. — Il est arrivé ici, ces jours derniers, beaucoup de prisonniers faits sur les Russes en Finlande. — On dit que le roi n'arrivera pas avant le 15 Décembre.

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 27 Novembre). Après une longue instruction du procès des auteurs & complices de la conspiration, pour brûler les escadres Russe & Danoise dans notre port, la sentence a été prononcée aujourd'hui. L'officier Suédois de Benzenstierna & le patron de navire O-Brien ont été condamnés à perdre l'honneur, les biens, & la vie, à avoir le poing, ensuite la tête coupés, leur corps écartelé & mis sur la roue; l'aubergiste Shields à une prison perpétuelle. Comme ce jugement a été rendu par une commission particulière, il reste aux condamnés la voie de l'appel au tribunal-suprême & le recours à la clémence du roi. L'on suppose, que la rigueur de la peine prononcée contre les deux premiers pourra être adoucie par l'un ou l'autre de ces moyens.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 3 Décembre). Le 25 du mois passé le roi revint de Windsor à St. James où S. M. tint sa cour qui fut assez nombreuse. Ensuite, il y eut un conseil dans lequel elle prorogea, ultérieurement, le parlement de ce royaume du 10 Décembre prochain jusqu'au 21 du mois de Janvier 1790. Après quoi, S. M. donna audience à ses ministres sur divers objets intéressans; puis elle s'en retourna à Windsor. — A en croire nos feuilles il est question d'une quintuple alliance entre la Turquie, la Suede, la Prusse, la Hollande & l'Angleterre.

Quelle que soit la liberté des gazettes Angloises, on ne peut que s'étonner de la manière tout-à-fait singulière dont elles parlent des affaires de France & sur tout de l'assemblée-nationale. On ne pardonne pas à l'auteur de la feuille intitulée *Morning-Herald* de s'être permis l'article suivant. „ La situation de la France offre une vraie tragédie. L'assemblée-nationale tient prisonniers le roi & la reine; quand elle desire des scènes attristantes, l'assemblée va leur faire de beaux discours, alors la reine pleure, elle prend son fils entre ses bras, puis ils pleurent tous ensemble: ils essuyent bien vite leurs larmes, & l'assemblée assure le roi qu'il est le meilleur des souverains qui ait jamais gouverné la France; ce qui n'empêche pas d'ordonner derechef qu'on le tienne renfermé. „

L'opinion qui prévaut dans ce moment-ci,

dit une autre feuille, dans les cercles de cette capitale, est que l'amnistie absolue que l'empereur a proposée aux Brabançons, a pour origine une toute autre cause que l'irrésolution que l'on reproche à ce prince, & la mobilité de ses principes politiques.

„ Le ministre de Prusse à Vienne, ajoute
 „ la même feuille, a remis une note au
 „ prince de Kaunitz, dans laquelle *l'intention de protéger l'indépendance des provinces Belges est ouvertement manifestée.* Le motif ostensible de cette résolution de la part des puissances alliées, est que l'Angleterre & la Hollande sont intervenues comme garantes du traité de barrières conclu en 1709, dans lequel *le maintien de la constitution du Brabant & de la Flandre est expressément stipulé.* Ces puissances se regardent, comme obligées de veiller à l'observation de ce traité, dont les articles sont devenus *une clause du droit public de l'Europe.* Voilà, dit-on, ce qui a donné lieu à la dernière proclamation de l'empereur; mais ce qui est arrivé en 1787 a rendu les Brabançons défiants & soupçonneux à l'extrême. La proclamation n'a ému personne. „

Le chevalier Francis-Samuel Drake, contre-amiral du pavillon rouge, & l'un des lords-commissaires de l'amirauté, est mort subitement en sortant du bureau.

Le célèbre Herschel a découvert un 7^e. fatellite de Saturne, encore plus près de cette planète qu'aucun des autres. Sa distance apparente du centre est d'environ 26 secondes seulement. Le bord extérieur de l'an-

neau en est à 22 par estimation. La révolution périodique de ce 7^e. satellite se fait en moins de 24 heures ; celle du 6^e. se fait en 32 heures 48 minutes 12 secondes. L'anneau est encore visible au plus grand télescope d'Herschel. Il lui a paru être par-tout d'une épaisseur égale. (a)

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 30 Novembre). Le vice-chancelier de la cour, comte de Cobenzel, est parti aujourd'hui pour les Pays-Bas, chargé d'une commission relative à la révolution arrivée dans ces provinces. Il est accompagné du baron de Herbert, ci-devant intendant à la Porte, & du comte de Haugwitz ; ils feront ce voyage avec toute la diligence possible.

Le sous-lieutenant Laudon, neveu du feld-maréchal, est mort des suites d'une fièvre. Le maréchal lui-même est allé à l'armée commandée par le prince de Cobourg ; & l'on dit qu'il fera la tournée du cordon sur les frontières de la Valachie & de la Moldavie

(a) Je ne fais comment il arrive que dans presque toutes les découvertes de cet illustre astronome, il se trouve quelque chose qu'on ne comprend pas trop bien & qui fait soupçonner quelque mal-entendu. Par exemple. Cet anneau du 7^e. satellite est une chose qui paroît singulière. Saturne a un anneau ; on le fait ; mais l'on n'avoit jamais parlé des anneaux de ses satellites. Le septième seul en auroit-il un ? Ou bien tous les autres en ont-ils un aussi ? Et tous ceux de Jupiter qui n'en ont pas ?... — 15 Mai 1789, p. 110. — Observ. philos. n. 145, p. 142.

conquises ; qu'il ira à Bucharest pour se concerter avec le prince de Cobourg , puis à Belgrade , d'où il se rendra à Vienne. Nous l'attendons ici pour le 15 Décembre. On voit par-là qu'on désespere de prendre Orsova , & cette forteresse , devant laquelle une armée de cent mille hommes commandés par Laudon , & fiere de la prise subite de Belgrade , a échoué , sera dorénavant mémorable dans l'histoire. — L'archiduc François , accompagné d'une très-petite suite , est arrivé de l'armée dans cette capitale.

On apprend que l'archiduchesse Marie-Anne , sœur de l'empereur , est morte à Clagenfurt , le 19 Novembre , des suites d'une hydropisie de poitrine. Le corps de cette princesse sera amené ici pour être déposé près de ceux de ses ancêtres.

Le comte d'Esterhazy , conseiller aulique de la chancellerie de Hongrie , fils du défunt chancelier , vient d'être cassé d'une maniere bien mortifiante. Le chancelier actuel , comte Pully , lui présenta son décret de cassation de la maniere la plus dure , fit ouvrir les portes de la salle du conseil , & avec des expressions qui déceloient son ancienne animosité contre cette maison , il lui ordonna de sortir au plus vite. Voici les griefs que l'on a contre ce seigneur ; en sa qualité de magnat (possesseur de grandes terres) , il assista , il y a quelque tems , à un congrès tenu par plusieurs districts de Hongrie , où l'on fit la motion de présenter à S. M. I. quelques plaintes au sujet des livraisons qu'on avoit exigées & qu'on exigeoit encore pour l'armée. Son enthousiasme national lui dicta quelques

expressions indiscrettes & peu respectueuses contre le gouvernement , mais qui ne méritoient pas , disent la plupart des Hongrois , une punition aussi sévère ; aussi plusieurs d'entr'eux le nomment le *martyr de la patrie*.

LIEGE (le 10 Décembre). Les troupes prussiennes occupent successivement les environs de cette ville , où regne d'ailleurs la tranquillité , & où les esprits paroissent en général disposés à la conserver. M. le général de Schlieffen a fait publier une déclaration qui ne peut que contribuer à affermir la sécurité générale. S. E. déclare à chacun soit indigene soit étranger , se trouvant dans ce pays , que toute personne qui ne fait rien contre les loix & l'ordre public n'a rien à craindre , &c. (a)

Aujourd'hui l'on a affiché la piece suivante :

De la part & au nom du haut-directoire du cercle du Bas-Rhin & de la Westphalie , on avertit tous les habitans , sujets & citoyens de la principauté de Liege & du comté de Looz , que les sérénissimes & très-sérénissimes princes directeurs du cercle se trouvent obli-

(a) Jadis cela n'étoit pas ainsi , malgré la bonté & la justice de l'évêque-prince. Un gouvernement voisin , impérieux & dur même envers des princes souverains & indépendans , rendoit très-problématique l'existence des individus quelconques existant à Liege. Que d'honnêtes & vertueux étrangers y ont trouvé la prison & les chaînes , & ont été ignominieusement extradés , sans d'autre crime que d'avoir cherché chez une nation chrétienne & hospitaliere un asyle contre l'oppression , contre une tyrannie inquiete & pourfuyante ! *

* *Ufque in
exteris civi-
tates. Act.
26.*

gés, tant par le mandat généralement connu de la sacrée chambre Impériale, émané le 27 Août, & infiné légalement à toutes les villes du pays, & par le déhortatoire du décret émané le 10 d'Octobre dernier, que par leur devoir sacré de veiller sur le maintien de l'ordre, & de la tranquillité publique dans tous les pays du cercle, de faire entrer sous le commandement-général de son excellence M. le baron de Schlieffen, lieutenant-général aux services de S. M. le roi de Prusse, gouverneur de la ville & forteresse de Wexel, chevalier de l'ordre de l'Aigle Noir, &c., un corps de troupes dans la principauté de Liege & comté de Looz. Comme l'entrée de ces troupes n'a d'autre but, que le rétablissement & maintien de la sûreté & tranquillité publique, elle ne doit inspirer aucune crainte aux habitans du pays, mais, au contraire, de la reconnaissance due aux sentimens magnanimes & justes des princes directeurs du cercle, qui ne souhaitent que de rétablir d'une manière solide le bonheur de la principauté de Liege & comté de Looz : On avertit donc & on prescrit par celle-ci ;

1^o Que personne, de quel état ou condition qu'elle puisse être, ne s'avise, sous les peines les plus graves, de faire des complots, & de s'attrouper pour s'opposer en aucune manière auxdites troupes, afin qu'elles ne soient obligées d'user des forces, & d'agir selon les regles militaires, mais que chacun s'empresse de leur montrer tous les égards dus.

2^o Que personne ne s'avise non plus de porter des armes à feu, ou d'autres prohibées, soit pendant la nuit, ou en plein jour, ne fût-ce que son état l'autorise de porter l'épée.

3^o Que personne ne porte des uniformes patriotiques, ou des gardes bourgeoises, qui ont été faites pendant les susdits tumultes, & qui n'ont pas existé avant ces troubles.

4^o Il est également défendu d'arborer & de porter des cocardes, qui marquent le parti auquel on s'est associé : mais il est ordonné :

5^o Que tous ceux, chez qui les officiers-généraux, de l'état-major, ou d'autres, de même que des bas-officiers, & simples soldats desdites troupes seront logés, leur fournissent le quartier convenable selon leur grade & état, de même que le chauffage, & la lumière.

60. Que ceux, qui auront des bas-officiers ou simples soldats logés chez eux, leur fourniront, outre les quartier, chauffage & lumière, le feu nécessaire pour faire la cuisine, & leur donnent par jour deux livres de pain, une livre de viande, des légumes suffisans, avec le sel & le poivre nécessaires, & un pot de bonne biere, ou en défaut de bonne biere une chopine de vin.

On avertit finalement un chacun des habitans, citoyens, & sujets de la principauté de Liege & comté de Looz, de ne pas agir contre ces ordonnances, mais de s'y conformer très-rigoureusement, faute de quoi on procédera contre eux, & un chacun selon les formes usitées dans des cas pareils. Les troupes observeront la discipline la plus parfaite, & n'inquiéteront dans aucune maniere les habitans de la principauté de Liege & comté de Looz, ni pour leurs personnes, ni pour leurs biens. Si pourtant, contre toute espérance, quelqu'un pourroit croire d'avoir des plaintes, il peut s'adresser sans délai à l'officier commandeur, qui lui est le plus proche, ou aussi au général-commandant & au haut-direc'toire même, qui aura soin de procurer la satisfaction la plus juste, & la plus prompte.

Donné au haut-direc'toire du cercle du Bas-Rhin, & de la Westphalie, à Aitengoor, le 25 Novembre 1789.

Au Nom, & de la part de S. A. S. électoral de Cologne, comme prince-évêque de Munster, Maximilien de Kempis.

Au nom, & de la part de S. A. S. électoral Palatine, comme duc de Juliers, Jean-Henri de Grein.

Au nom, & de la part de S. M. Prussienne, comme duc de Cleves, Chrétien-Guillaume de Dohm.

De Lemmen, secrétaire du cercle du Bas-Rhin, & de la Westphalie.

FRANCFORT (le 22 Novembre). L'assemblée des députés des princes & villes, qui composent le cercle du Haut-Rhin, après avoir tenu en cette ville ses séances durant deux mois, vient de publier des *Lettres déhortatoires*, datées du 9 de ce mois,

pour prévenir, s'il est possible, tous les troubles publics & le soulèvement des sujets contre l'autorité établie. Cependant en plus d'un endroit de l'Allemagne l'on s'aperçoit, que la contagion gagne le sein même de l'Empire; & l'on apprend, que dans le pays de Nassau-Saarbruck les cultivateurs, se plaignant des abus de la chasse, y ont commis beaucoup d'excès.

On ne parle plus du synode Emfien ou Piftovien qui devoit se tenir à Mayence. Les uns croient qu'une maladie assez grave survenue à l'électeur a fait perdre ce concubule de vue. D'autres pensent que diverses circonstances ont persuadé à S. A. E. que le tems n'étoit pas favorable à l'exécution de ce projet. On prétend qu'en général le concile d'Ems a donné lieu à d'étranges préventions contre les conciles projetés ou convoqués par les métropolitains Germaniques. On dit que le pape vient de leur adresser une lettre pleine de dignité & de raison, qui réveillera l'attention de toute l'Allemagne catholique.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 9 Décembre). Il paroît une déclaration de son excellence le ministre-plénipotentiaire, du 6 Décembre 1789, conçue en ces termes :

„ Comme il nous revient de toute part, que l'unique chose qui arrête encore l'effet des dispositions paternelles que sa majesté a annoncées à ses peuples par ses déclarations, des 20, 21, 25 & 26 Novembre dernier, est la crainte que, n'étant pas munies de la ratification de sa majesté même, elles pourroient être sujettes encore à quelque doute; &c.

comme nous ne voulons pas nous borner à avoir mis tout en œuvre pour assurer le retour du calme, de la tranquillité, & du bonheur de ces pays confiés à nos soins, mais désirons vivement en accélérer l'époque autant que possible, nous déclarons, en notre qualité de ministre plénipotentiaire de sa majesté, qu'ayant donné ces déclarations en vertu des pleins-pouvoirs que nous avoit accordés sa majesté, nous n'hésitons pas de nous constituer, comme nous nous constituons par la présente, personnellement & sous notre parole d'honneur, garans envers la nation, de l'aveu de sa majesté, sur tout le contenu desdites déclarations. Fait à Bruxelles, le 6 Décembre 1789.

Le général Schröder, qui a commandé les troupes impériales à l'affaire de Turnhout, & qui n'est pas mort, a été mis sur la liste des pensions. Le comte d'Arberg a donné la démission de tous ses emplois, il a congédié tout son monde, & son hôtel est à vendre.

La prise de Diest par les insurgens est confirmée. 5000 hommes, sous les ordres de leur chef Vandermeresch, se sont emparés de cette ville, dont la garnison n'étoit que de 800 impériaux; 200 ont pu se sauver, les autres ont été tués ou faits prisonniers de guerre. Les Brabançons n'ont perdu qu'un seul homme. Tirlemont qu'ils ont pris sans résistance, & qu'ils ont abandonné quelques jours après, est encore une fois occupé par les Autrichiens. Mais Leau ou Leuwe, Arschoot, Diest, Sichem, &c. sont toujours en leur pouvoir, ainsi que tous les comptoirs de la frontière. Celui d'Orfmael les rend maîtres de la grande route d'Allemagne, & les a mis à portée de faire une double prise très-intéressante, & d'au-

tant plus agréable qu'elle ne coûte point de sang humain. Ils ont intercepté à peu d'intervalle & de tems de différence, deux couriers, l'un venant de Bruxelles & allant à Vienne, l'autre revenant de Vienne & se rendant à Bruxelles. Les dépêches dont le premier étoit porteur, démontrent qu'il n'existe pas entre les chefs des départemens civils & militaires à Bruxelles une grande intelligence. Une lettre du comte de Trautmanndorff à l'empereur est pleine de sentimens d'humanité, & ce ministre y penche absolument pour les voies de conciliation. Ces sentimens ne peuvent que lui concilier également notre estime. Le comte d'Alton dans une lettre qu'il écrit aussi à l'empereur, parle sur un ton bien différent. Il donne pour seul & unique moyen de réduire les prétendus rebelles, d'incendier les villes qu'occupent les patriotes; & finit par se plaindre que le ministre est trop foible. — Le courier de Vienne étoit porteur entr'autres d'une dépêche de l'empereur au général d'Alton, dans laquelle S. M. lui recommande de chercher à envelopper les patriotes armés & de les prendre *en fouriciere*, c'est son mot (a). S. M. annonce encore que dans

(a) Une lettre de Bruxelles insérée dans la feuille de Herve (n. 148, p. 271), trouve ce mot admirable & en prend occasion d'exalter „ l'humanité d'un prince qui ne veut pas la mort „ des Brabançons, puisque voulant les prendre *en* „ *fouriciere*, il prétend les avoir en vie „. Mais le fort de la souris prise *en fouriciere*, est-il donc beaucoup meilleur que celui de la souris qui sert prestement de dîner au chat ?.. Dans la

les circonstances présentes elle ne peut envoyer des troupes aux Pays-Bas. Le même courier étoit porteur d'une autre piece non moins intéressante. C'est une lettre de S. A. l'archevêque électeur de Cologne au comte de Trautmanndorff, par laquelle S. A. lui fait part que le général Prussien a mis obstacle au passage de ses troupes, qui devoient se rendre au pays de Liege. S. A. en conséquence demande leur placement momentané dans la province de Limbourg, & fixe leur nombre à 1100 outre 74 chevaux. Enfin ce prince donne à entendre qu'il soupçonne que les Prussiens doivent prendre un intérêt actif dans les affaires des Brabançons.

Dès le 29 Novembre, le colonel M. de Brou avoit été chargé de porter aux Brabançons armés, des paroles de paix; le lendemain, un secrétaire du conseil du gouvernement avoit aussi été dépêché. Le premier de ce mois, M. Muller, autre secrétaire du gouvernement, est de même arrivé; peu après, l'a suivi un lieutenant de dragons, chargé d'une lettre qui proposoit au général une conférence nouvelle avec M. le colonel de Brou, à la barriere d'Ofmal.

même lettre on regarde comme un miracle de clémence que *la main du bourreau n'a été levée sur personne* (grâce à la prise de M. le Chancelier *). Mais quelle *main de bourreau* auroit suffi pour exécuter les massacres de Bruxelles, Louvain, Malines, Anvers &c? Quelle *main* ne se seroit pas lassée à couper les 80 têtes des infortunés citoyens, assassinés dans cette dernière ville, le 4 Août 1788?

* Dern.
Journ. p.
327.

mal. Elle a été acceptée; il en est résulté une convention entre le général & le colonel chargé des pouvoirs de M. le comte d'Alton, dont l'effet est un armistice de dix jours, en attendant que les états de Brabant aient accepté ou refusé un terme de deux mois, qui devroient être employés à trouver des moyens de rapprochement entre l'empereur & ses ci-devant sujets. Dans les termes de cette convention, on ne trouve pas que les représentans d'un souverain fassent grace à des sujets rebelles, mais c'est le général de ce monarque qui traite à égalité avec celui d'une nation armée & qui conserve en entier, pendant la suspension d'hostilités, le territoire qu'il occupoit. Donc cette nation a une existence politique, même au jugement de celui qui en fut le chef; l'influence des conditions ne s'est pas bornée à la cause particulière de la province de Brabant, celles de Flandre & du Hainaut participent à toutes ces dispositions. Dans cet intervalle l'armée Brabançonne s'accroît à vue d'œil & se fournit de tout, tandis que la désertion des Autrichiens devient générale.

Mais si la cause Belgique trouve des avantages réels dans cet armistice, elle est exposée, sur-tout s'il venoit à être prolongé, à perdre beaucoup par le refroidissement des esprits & de l'enthousiasme de la liberté, par le souvenir moins récent & moins vif des torts & des injustices, par les intrigues de ceux qui imaginent des plans d'une conciliation factice, mais sur-tout par l'esprit d'innovation, qui déjà au premier moment de la liberté se déploie de la manière la plus

extravagante. Que de projets, que de spéculations absurdes & alarmantes proposés par les oisifs & cette tourbe d'imitateurs qu'un ancien appelloit si sensément *servum pecus!* Déjà les papiers publics contiennent un grand nombre d'articles extraits de la nouvelle constitution (c'est-à-dire, du bouleversement) de la France, de ces plans léthifères de *régénération*, qui engloutissent les *générations* présentes & futures, qui dévouent à la stérilité & au néant tout ce que la raison, aidée de la religion, a su vivifier & propager d'une manière admirable & étonnante aux yeux de l'univers (a). On y parle d'abolir des droits, des usages, des considérations consacrées par l'expérience & les siècles; le droit de pêche, le droit de chasse & d'autres propriétés seigneuriales, toujours funestes à la multitude, fagement réservés par nos ancêtres à la noblesse & aux chefs du peuple (b). On y propose tantôt une réforme odieuse au clergé, tantôt humiliante pour les nobles, ou alarmante pour le peuple; & divisant ainsi les cœurs avec les intérêts, on essaie de détruire dès sa naissance le bel édifice qui s'éleve devant nos yeux. Ah Belges, si chez vous l'injustice fait regner avec la liberté; si comme les François, vous pouviez *vouloir être libres sans être justes*; si

(a) Toutes les fois que j'entends l'empirique & ridicule mot de *régénération*, je me rappelle la réflexion du bon Nicodème : *Quomodo potest homo nasci cum sit senex? Numquid potest in ventrem matris suæ redire & renasci?* Joan. 3.

(b) Observations décisives sur cet objet, 15 Aout, p. 622. — 1 Octob, p. 219.

au-lieu d'être ce que vous êtes, & vous tenir à des loix pour lesquelles vous avez tant souffert, que vous avez défendues & cimentées de votre sang, vous pouviez vous laisser entraîner à une imitation lâche & méprisable, bégayer avec les sauvages & les enfans sur *les droits de l'homme*, & remettre dans le berceau, comme dit un Pere, la vieilleſſe du monde (a); voyez du moins l'état où s'est réduit la nation qu'on oſe vous proposer pour exemple (b); voyez les troubles, les maſſacres, les conſpirations toujours renaiffantes, la fuite des uns, la ſpoliation des autres, la famine qui ravage le dedans, la guerre qui gronde au dehors, & qui menace en même tems l'intérieur; voyez tout cela, & pour voir tout autre choſe encore, attendez quelques mois, quelques ſemaines, quelques jours peut-être, & vous tremblerez à l'idée du modele que l'ignorance ou la méchanceté prétendent vous faire adopter. Non, ſi la cabale & les intrigues devoient un jour remplacer la gravité & la prudence profonde des peres de la patrie; ſi la corruption, l'ineptie & la *logique des poumons* devoient fixer le réſultat de leur aſſemblée; ſi les Chapelier, les Thouret, les Robeſpierre, les Mirabeau &c. devoient y dicter des loix; fages & courageux Belges, jetez vos armes

(a) *Senis linguam mutare, & canescentem jam mundum ad infantiam retrahere parvulorum.* Hier.

(b) La nation; non non, ne la confondons pas avec quelques boute-feux qui, dans ce moment la gouvernent & la perdent. Preuve que la nation n'est pas d'une parfaite & générale intelligence avec eux, c'est qu'il s'éleve des réclamations de toutes parts.

& rentrez sous le joug des Alton & des Trautmansdorff. Autant vaut être gouverné par des butors que par des baladins, par des baïonnettes, que par des clameurs insensées.

Que n'ai-je dans ce moment quelque titre précieux pour donner un avertissement important à mes compatriotes ; que ne suis-je reçu, pour un instant seulement, dans une de ces assemblées où s'agitent les grands intérêts de l'état ; ou que ne puis-je rassembler en un seul groupe tous les individus de cette chère & étonnante nation, seule entière encore & intégrale dans l'immensité d'une contagion générale ! Avec quelle ardeur j'élèverois la voix pour leur dire de ce ton qui exprime l'intérêt le plus tendre & le plus vif. » O mes concitoyens, mes frères, les
 » meilleurs & les plus aimés de mes amis !
 » ne souffrez pas dans ce moment de crise
 » & d'une incertitude terrible, le moindre
 » ébranlement dans la constitution respective
 » de vos provinces, dans vos loix antiques
 » & éprouvées. S'il y a des améliorations
 » possibles, renvoyez-les à un tems de calme
 » & de paix, laissez-les mûrir dans la
 » réflexion & la méditation des Sages ; le
 » comble de la démence seroit de s'en occuper
 » dans un moment où le salut général est
 » encore un problème. Imitez les
 » Perses, imitez les Turiens, cet ancien
 » & prudent peuple de la Grande-Bretagne.
 » Décernez des châtimens sévères & infamans
 » contre les prétendus *régénérateurs* &
 » projetteurs quelconques, comme contre
 » les plus dangereux ennemis de la patrie.
 » Proscrivez ceux qui imaginent ces nou-

Diverses
 réflexions
 sur le
 change-
 ment des
 loix, 1^{er} Déc.
 1782, p. 483.
 — 15 Mai
 1783, p. 116.
 — 1^{er} Déc.
 1787, p. 495.
 — 1^{er} Mai
 1789, p. 65.

„ veautés fatales , qui les proposent , qui les
 „ répandent ; abolissez les livres , les feuilles
 „ qui les contiennent. Persuadez-vous qu'en
 „ touchant à un seul point , vous ébranlez
 „ tout l'ensemble. Et que deviendrez-vous
 „ quand le peuple ne fera plus sur quoi re-
 „ posent ses droits & ses devoirs , quand une
 „ fatale mobilité aura égaré l'opinion sur l'état
 „ de la chose publique ? Que n'ai-je l'é-
 „ loquence brûlante & entraînant d'un Dé-
 „ mosthène , d'un Eschine , pour faire naître
 „ dans vos âmes la terreur & l'effroi , à
 „ l'aspect du gouffre que vos ennemis creu-
 „ sent sous vos pas ! Au défaut d'éloquen-
 „ ce , j'emploie la prière , l'obtestation , les
 „ vives & affectueuses instances de l'amitié ;
 „ je vous parle comme *un frère qui a par-* *Ego frater*
 „ *tagé vos tribulations* , & qui participe au- *vester &*
 „ jourd'hui à vos consolations , à vos es- *particeps*
 „ pérances. Un seul sentiment égale dans *in tribula-*
 „ mon âme la joie de vous voir , après tant *tione & pa-*
 „ de tempêtes , si près du port ; c'est la crainte *tientia.*
 „ de vous voir divisés , c'est la crainte de *Apoc. 1.*
 „ voir l'édifice de votre antique & respecta-
 „ ble constitution recouvert de fange & de
 „ boue , ou détraqué par des matières hé-
 „ térogènes & inamalgamables , amenées d'un
 „ sol étranger & contagieux ».

GAND (le 1 Décembre). Le comité gé-
 néral établi dans cette ville , a fait publier un
bulletin officiel des ravages & cruautés inouis
 exercés dans cette grande ville , & de sa dé-
 livrance par le courage des bons citoyens &
 l'assistance visible du ciel. Cette pièce qui
 forme 12 pages in-8vo. , a pour épigraphe ce
 passage de Cicéron , très-bien choisi. *Car!*

sunt parentes, cari liberi, propinqui, familiares: sed omnes omnium caritates patria una complexa est; pro quâ quis bonus dubitet mortem oppeterè, si ei sit profuturus? Quòd est detestabilior istorum immanitas qui lacerârunt omni scelere patriam & in eâ funditùs delendâ occupati & sunt & fuerunt. Cic. de Off. l. 1, n. 57. (a)

Une relation plus abrégée, & qui paroît également exacte, porte ce qui suit :

„ Après qu'on eut reçu de tems en tems l'avis, qu'un certain nombre de patriotes avoit passé l'Escaut du côté de Kieldregt, nous eumes il y a quinze jours l'information certaine, qu'ils s'étoient accrus jusqu'à un corps formé, & qu'ils s'étoient fixés à St. Nicolas. Le 10 Novembre ils s'avancerent jusqu'à une demi-lieue de Lokeren, où ils furent joints par un grand nombre d'autres : mais, sur l'avis de la marche des troupes impériales, ils retournerent le soir à St. Nicolas. L'on étoit ici loin de penser, qu'un corps, ramassé à la hâte, sans discipline militaire, sans armes, oseroit former une entreprise de cette nature, comme celle de s'emparer de cette ville : l'on ne se faisoit d'autre idée de ce corps, si ce n'est qu'il avoit pour objet de faire une diversion en faveur des patriotes Brabançons, qui avoient tenté de pénétrer par Turnhout, & de fatiguer les troupes par des marches continuelles : mais

(a) „ Nous aimons nos parens, nos enfans, nos proches, nos amis : mais tous ces amours particuliers sont confondus dans l'amour de la patrie, pour laquelle un homme de bien peut-il jamais balancer de braver la mort, s'il peut lui être utile. Devoir sacré ! qui rend encore plus détestable la fureur de ceux qui ont déchiré son sein par toute sorte de crimes, & qui sont ou ont été occupés à opérer entièrement sa ruine „ Trad. de M. Barrette, Barbou 1776.

les patriotes encouragés (ainfi qu'on le dit) par quelques jeunes-gens d'ici, qui étoient allés les trouver, avec promesse que, dès qu'ils fe présenteroient devant les portes, environ 6000 bourgeois viendroient les joindre, ils marcherent en avant ; & vendredi, 13 de ce mois, à 7 heures du matin, ils se présentèrent devant les portes de la ville : mais ils avoient fait un circuit & parurent devant les portes du Sas & de Bruges, où les militaires s'attendoient le moins à une attaque, sur-tout de la part de ces patriotes, dont l'on n'avoit pas eu la moindre idée : après une courte résistance ils forcerent ces deux portes. Cependant le secours promis ne se monroit point ; & ne le voyant pas arriver, les chefs de la troupe, perdant courage, prirent la fuite. Cet incident, si propre à faire échouer l'entreprise, anima les affaillans à la pousser avec plus d'opiniâtreté : un nouveau détachement de troupes s'étant avancé pour renforcer la garde aux portes, ils le repousserent & le défirent : alors ils pénètrent dans la ville, & la bourgeoisie, dans la nécessité de choisir parti au moment de crife, vient les joindre par bandes. La jurande de St. Antoine, qui est dans l'usage de s'exercer au canon, comme les autres jurandes à l'arc ou l'arbalette, fut de ce nombre. Ainsi le corps, qui à son entrée dans la ville étoit à peine de mille ou 12 cents hommes, se vit bientôt considérablement accru & pourvu d'artillerie. Alors l'on se détermina à attaquer les soldats, par-tout où ils se trouvoient. La premiere attaque se fit sur le Calanderberg, près de la grand-garde : on poussa les militaires jusqu'à cette garde, & de-là avec peu de perte jusqu'au Mont St. Pierre où sont leurs casernes : ce quartier est séparé de la ville de Gand par l'Escaut ; & l'on n'y peut entrer que par deux ponts de pierre. Ce fut-là que l'action fut la plus vive. Les militaires, au nombre d'environ 1400 hommes, bien pourvus de munitions de guerre, soutinrent assez aisément les efforts des affaillans. Ainsi ce jour-là & la nuit suivante tout resta indécis. Samedi 14, les militaires envoyèrent un détachement par les remparts, qui alla renforcer la garde

à la porte de l'empereur, d'où ces troupes firent une invasion dans la ville. Alors le combat devint plus général par-tout; mais il n'y eut encore rien de décidé. La bourgeoisie se rappella, qu'il y avoit quelques pieces de fonte d'un gros calibre, qu'on avoit laissées comme à l'abandon sur les remparts, sans être montées. On alla les prendre; & manque d'affuts on les mit sur des appuis à tonneau de biere. L'on s'en servit tant bien que mal. L'attaque & la défense réciproque se continua tout le jour. Dans le cours de la journée, les militaires reçurent un secours d'environ 5 mille hommes avec des obusiers & de la grosse artillerie. Ces troupes ayant occupé le château, le canon de celui-ci commença à jouer avec plus de violence : Les soldats, le fusil dans une main, la torche dans l'autre, forcerent tous les obstacles, abattirent les barricades; & une nuit Troyenne sembloit nous attendre : mais par-tout l'ardeur des bourgeois se ranima : ils tinrent tête aux militaires; & ceux-ci n'osèrent point s'avancer plus avant dans la ville. C'est ainsi que se passa le samedi, journée de terreur & de carnage. Le dimanche ne fut pas moins terrible ni moins sanglant, ainsi que la nuit suivante. La ville fut furieusement canonnée à boulets-rouges : ils incendièrent les plus beaux édifices; & le feu s'étendit de toutes parts. Mais, après ces deux jours de destruction, la chance tourna lundi, 16 Novembre. De divers côtés l'on vit accourir du secours, particulièrement de la ville de Courtrai, voisine d'ici. Ainsi soutenus, les bourgeois préférèrent le mont St. Pierre; ils forcerent les magasins & les casernes même, quoique celles-ci soient fortifiées & faissent, pour ainsi dire, un château par elles-mêmes. Les militaires cependant continuoient toujours à se défendre : mais voyant enfin la grosse artillerie établie sur de bons affuts, qu'on avoit amenés au lieu des appuis dont on s'étoit aidé jusqu'alors, & exposés au jeu du gros canon, ils choisirent le seul parti, qui leur restoit à prendre, celui de se rendre à discrétion : ils étoient alors au nombre d'une trentaine d'officiers & d'environ 7 à 8 cents sol-

dat; il y en avoit 200 blessés. Le reste de ceux qui avoient défendu les casernes avoit été tué ou s'étoit déjà retiré les jours précédens au château. Toute leur artillerie de campagne, leurs tentes, chariots de bagage &c. sont tombés entre les mains des vainqueurs. Le magasin, dont ceux-ci se sont emparés, est estimé à un million & demi. „

„ Les casernes étant emportées, l'on se prépara à aller attaquer le lendemain la garnison du château : mais il semble, que ces troupes, instruites du fort que venoient d'éprouver leurs camarades, n'aient pas voulu en courir également les risques. La nuit elles abandonnerent le château, & se retirèrent en silence prenant leur chemin par Dendermonde sur Bruxelles, & laissant par-tout des traces de leur passage. — La ville de Bruges a également désarmé sa garnison & s'est déclarée pour nous : celle d'Ostende a pris le même parti : & les troupes en sont sorties de plein gré. Ypres, Menin, Courtrai, Tournai, l'on peut dire la Flandre entière, ont suivi l'exemple & renoncé à la domination de l'empereur. Déjà la plupart des colleges ou corporations publiques ont prêté le serment à la nouvelle constitution. Aujourd'hui (23 Novembre) l'assemblée des états indépendans a fait ici son ouverture. — Le comité-général de ces états, établi ici, a fait publier hier, que tous ceux qui ont souffert des pertes par le feu ou le pillage, doivent en remettre des listes à deux commissaires, nommés par le magistrat, avec promesse, qu'on leur en payera en son tems la valeur, & qu'ils seront entièrement indemnisés. „

Pour ne rien laisser delirer touchant un événement qui a décidé la révolution Belge, nous ajouterons l'extrait suivant d'une Lettre de Gand, en date du 20 Novembre.

„ *Vendredi 13 de ce mois plusieurs détachemens de l'armée patriotique pénétrèrent par deux portes dans notre ville, malgré la grosse artillerie & la résistance des troupes impériales, Toute la ville fut*

d'abord en rumeur, de sorte que les soldats patriotiques ne purent maintenir le bon ordre, ni exécuter les opérations nécessaires. Après que les impériaux eurent été chassés par nos troupes des portes & de la grand'garde, elles se réunirent aux casernes de Saint-Pierre, d'où elles firent une sortie. Ce fut alors que s'ouvrit une scène de carnage par les procédés inouis des troupes impériales, puisqu'en se défendant avec la grosse artillerie & endommageant quelques maisons, elles enleverent & maltraiterent plusieurs de nos concitoyens. Les jours suivans elles continuerent, du côté du château, à tirer à boulets-rouges & à bombes sur nos édifices les plus distingués. Cependant, malgré tous ces dégâts & ces destructions, nos gens ne perdirent point courage : au contraire, ils furent animés de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin ils attaquèrent intrépidement avec de l'artillerie les casernes de Saint-Pierre. Les impériaux, qui s'y étoient défendus jusqu'alors, furent obligés de se rendre. Nous avons fait prisonnier le colonel (Baron de Lünden) avec plus de 800 soldats. On les a conduits sous forte escorte en différens lieux de sûreté dans cette ville. Payant d'humanité & de douceur, les cruautés qu'ils ont exercées à notre égard, nous les avons plutôt reçus en amis qu'en ennemis, excepté ceux qu'on connoît pour meurtriers & incendiaires. Ceux-ci ont été mis aux fers. Enfin, dans la nuit du 16 au 17 Novembre, la garnison impériale, qui occupoit le château, l'a abandonné. Il est gardé aujourd'hui par 800 hommes de l'armée patriotique, tous gens d'élite. C'est ainsi que la capitale de la Flandre s'est mise en liberté. 600 hommes des troupes impériales ont été tués, & 200 blessés : de notre côté nous n'avons eu que 21 tués & 40 blessés.

Le peuple délivré des dangers & des horreurs qui l'environnoient, s'est livré entièrement aux sentimens de la piété & de la reconnoissance religieuse. On multiplie de toutes parts les messes solennelles, les processions, les actes de charité, les distributions d'aumônes, &c. La philosophie antichrétienne, qui germe dans la sécurité, dans

une vie commode, frivole & sensuelle, & qui commençoit à faire d'alarmans progrès parmi nous, a reçu un grand coup & se trouve beaucoup retardée dans sa marche, par ce mémorable événement, & les scènes terribles qui l'ont accompagné. — Le comité des états de la province a fait faire au gouvernement de Bruxelles une infinuation portant en substance, „ qu'au cas que dans la „ ville de Bruxelles ou ailleurs, il fût fait la „ moindre violence ou dommage aux bourgeois, comme les militaires l'avoient fait „ à Gand, alors tous les officiers ou soldats „ prisonniers seroient mis à mort sans remission; que par toute la Flandre l'on sonneroit la cloche d'alarme pour assembler „ la nation, afin de marcher tous ensemble „ sur Bruxelles, & d'y massacrer tous ceux „ qui appartiennent au gouvernement sans épargner personne, attendu qu'on vengeroit sur eux ces torts, sur-tout ceux qu'ont „ éprouvés les habitans de Gand, puisque „ le gouvernement n'a point désavoué & „ retiré la cruelle permission, que le général d'Alton avoit donnée aux soldats de „ piller & de ravager le pays „. — Le même comité a renouvelé le magistrat & déposé les membres qui trahissoient la patrie. Parmi les prisonniers d'état, on compte le substitut-fiscal Pulinx avec son fils, M. d'Aguillar du conseil-royal, le docteur Mayence, ci-devant directeur des séminaires de Luxembourg & de Louvain, M. Roches, qui entra un des premiers dans ce funeste établissement, &c.

OSTENDE (le 28 Novembre). A l'approche des patriotes notre commandant avoit

fait disposer l'artillerie sur les remparts, & commencé tous les préparatifs de défense, que la crainte d'une attaque exigeoit ; mais à la vue de ces dispositions les principaux habitans se sont adressés au magistrat, pour le prier qu'on ne risquât point la ville à la destruction, qu'une résistance de la part de la garnison ne manqueroit point d'attirer, à moins qu'on ne s'engageât à indemniser la bourgeoisie d'une perte de quarante millions en marchandises, qu'il y avoit actuellement dans les magasins. Sur cette démarche de la part des habitans, il s'ouvrit par l'entremise du magistrat une négociation avec le commandant, dont le résultat a été, qu'on a renoncé à tout projet de défense. La garnison, au nombre de 250 hommes, commandée par M. de Rindsmaul, évacua la ville & s'embarqua sur quatre bâtimens pour se rendre par Ypres à Mons en Hainaut : mais, sur ce qu'ils apprirent, que cette dernière ville avoit aussi embrassé le parti de l'insurrection, & qu'ils courroient risque d'y être égorgés, ils partirent le 19 au matin, pour tâcher d'entrer à Furnes : il paroît, que là encore ayant été refusés, ils ont été dans la nécessité de se retirer sur le territoire de France à Winoxbergen, où ils ont demandé protection. La garnison impériale du Haségras en a agi à peu près de même. Ce petit fort, situé à l'extrémité de la Flandre maritime, au-dessous de l'écluse, étoit occupé par un petit détachement, qui se présenta le 20 de grand matin devant une des portes de cette dernière ville, demandant à y être admis ; ce qui leur fut accordé, après qu'ils eurent

été désarmés. Une division de 200 mécontents, à l'approche desquels ils s'étoient retirés, arriva au fort le 20 à midi avec deux pieces de canon, dont ils firent un salve de cinq coups en arborant leur drapeau.

Mons (le 1 Décembre). Notre ville bien retranchée, bien défendue par des cohortes de patriotes commandés par le brave major Dirix, jouit de toutes les douceurs de la liberté & du bon ordre. On saura à quel danger nous avons échappé en lisant la Lettre suivante, adressée au Comité par notre ci-devant commandant, le comte d'Aponcourt, qui après être prudemment sorti de notre ville avec 8 compagnies, avoit reçu de Bruxelles l'ordre d'y rentrer à tout prix.

Messieurs.

Ayant reçu l'ordre de mettre en feu la ville de Mons, si dans le moment après la réception de ma lettre le peuple ne met pas les cocardes bas, & si le bon ordre n'est pas rétabli dans la ville d'ici à midi 23 de ce mois; il me seroit bien douloureux, messieurs, moi, qui n'ai cherché que de vous faire du bien, d'être réduit à exécuter les ordres que j'ai, & de vous faire tout le mal possible.

Rentrez en vous-mêmes, messieurs, pour votre avantage personnel. Envoyez-moi deux députés ici au grand Roeux, qui en toute confiance peuvent venir me parler, ma parole d'honneur vous est garant que je vous les renverrai d'abord après la conférence que je dois avoir avec eux.

Vous aurez la bonté de faire arranger les casernes de cavalerie & d'infanterie pour y recevoir le corps que je commande. Je vous prie de m'envoyer deux chariots de foin & deux chariots de paille du magasin ici au grand Rocux.

Enfin, messieurs, je dois entrer dans Mons, fût-il en cendre ou en entier. Ne me forcez pas à agir contre mon cœur & à rendre mes amis malheureux. P'ai

l'honneur d'être pénétré des sentimens que vous me connoissez,

Messieurs,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

Etoit signé le comte d'Aponcourt.

Du grand Rocux ce 23 Novemb. 1789.

P. S. Prompte réponse, s'il vous plaît.

HERVE (*le 6 Décembre*). Il est arrivé en cette province, un corps de troupes, d'environ 1000 hommes, de l'électeur de Cologne, conduisant 8 pieces de canon, qui devoient se rendre à Liege, & à l'égard duquel il paroît s'être élevé quelques difficultés, qui entraîneront une explication de la part de ce prince, avec les princes co-directeurs du cercle de Westphalie. Après avoir séjourné quelque tems dans le pays de Rolduc Autrichien, ces troupes sont arrivées, mercredi dernier, dans le duché de Limbourg, & se sont logées dans les villages de Henri-Chapelle, Clermont, Thimister & aux environs.

NAMUR (*le 10 Décembre*). Quoique la premiere entreprise des Brabançons pour s'emparer de cette ville, ait mal tourné, on n'est point ici sans inquiétude, & l'on craint que nous ne soyons le premier objet de leurs entreprises dès que l'armistice sera fini. On ne pouvoit comprendre comment ce corps Brabançon se fut allé encoffrer à Dinant, & comment il y avoit trouvé précisément à son arrivée un double détachement de notre garnison : mais une Lettre de Breda, qui vient d'être publiée dans quelques feuilles périodiques, explique très-clairement ce mystere, & attribue la défaite des Brabançons à un de leurs chefs, nommé R.**.

„ Le Comité, est-il dit dans cette Lettre,
 „ s'étoit laiffé féduire par cet homme, & lui
 „ avoit donné la commission d'aller surpren-
 „ dre Namur. A cet effet, on lui avoit confié
 „ le commandement de 800 hommes, &
 „ mille louis en bons papiers pour la folde
 „ de sa troupe. Il n'est que trop avéré qu'il
 „ a resté assez long-tems à Liege avec sa pe-
 „ tite troupe, pour pouvoir correspondre
 „ avec le commandant de Namur, & lui mén-
 „ nager le tems d'envoyer des troupes sur
 „ son passage. En effet, les insurgens ont été
 „ surpris à Dinant-sur-Meuse, taillés en pie-
 „ ces ou faits prisonniers, par des Autrichiens
 „ qui étoient en embuscade (a). R**.
 „ ne s'est point trouvé dans la mêlée, &
 „ s'est sauvé à Givet en France. Des dé-
 „ bris de sa troupe l'y ont suivi, malgré
 „ lui, jusques aux portes de cette ville.
 „ S'étant donné pour officier François, il
 „ a été sur le champ conduit & enfermé au
 „ fort de Charlemont, & la troupe qui le sui-
 „ voit, remise hors de la frontiere. &c., (b)

(a) Un de mes correspondans me reproche de
 ne pas marquer dans ces fortes d'occasions le
 nombre exact des tués & des blessés. Il ignore
 sans doute combien cela est impossible. De dix
 relations il n'y en a pas deux qui s'accordent,
 & la différence est si énorme qu'il n'est pas même
 possible de saisir l'à peu près. Par exemple, dans
 l'affaire dont il s'agit ici, un des combattans
 m'a dit qu'il y avoit eu 40 tués, un autre 7,
 un autre un seul.

(b) Quand j'ai vu cette troupe amalgamée
 avec des gens, & commandée par des chefs aux-
 quels la cause Belgique étoit tout au moins in-

ANVERS (le 3 Décembre). Notre ville a été ces jours derniers dans des alarmes, que les circonstances nous annonçoient depuis long-tems comme inévitables. Après la relaxation des prisonniers, qui avoient été détenus au château par les caprices & les ombrages du despotisme, & qu'on a régalez ensuite à frais communs, & après la venue de quelques Gantois, l'on s'aperçut d'une vivacité plus qu'ordinaire parmi le peuple. La nuit de lundi à mardi, l'on cassa les vitres à une maison : la journée se passa assez tranquillement ; mais mardi, vers les 6 heures du soir, le pillage commença avec une fureur sans exemple. 15 maisons furent entièrement dépouillées. Les pillards se faisoient gloire de ne rien vouloir emporter pour eux. Des paniers remplis de la plus belle argenterie, des sacs remplis d'argent & d'or furent vidés dans les flammes, sans que le plus pauvre des pillards semblât convoiter une seule obole. Tant cette foule ignoble mit de délicatesse dans l'exécution de cette espece de vindicte publique. Les ecclésiastiques aidés de plusieurs citoyens notables ont employé les exhortations, les prieres, toutes les instances & remontrances possibles pour contenir la multitude. Mais les cœurs étoient trop

différente. j'ai mal auguré du succès de son entreprife. Mais un homme qui prononce plus décidément que moi sur l'avenir, me dit qu'il étoit aussi sûr de la défaite que s'il l'avoit déjà vue consommée sous ses yeux, ajoutant ces paroles du I livre des Machabées. *Ipsi non erant de femine virorum illorum per quos salus facta est in Israël.*

trop ulcérés, le souvenir de l'oppression trop profond & trop vif. La garnison du château ne fit aucun mouvement : elle craignit fans doute quelque stratagème, particulièrement de voir couper le retour à ceux qui en sortiroient. L'artillerie ne se fit point entendre ; & l'on vit l'inutilité des menaces, faites en cas de tumulte par le commandant. La lassitude du pillage paroît y avoir mis fin : peut-être aussi l'intervention des différens ordres de religieux a-t-elle eu quelque effet. Ils font aujourd'hui une procession avec messe solennelle, afin de ramener la tranquillité. C'est toujours la religion, contre laquelle l'ignorance & la corruption blasphement sans relâche, qui ramene la sécurité & l'ordre.

F R A N C E.

PARIS (*le 7 Décembre*). Le baron de Besenval ne pouvant être dénoncé, sans que les autres chefs & les principaux agens de l'ancienne administration le fussent aussi, le procureur-syndic de la commune a dénoncé en conséquence M. Barentin, ancien gardes-sceaux : M. le comte de Puysegur, ancien ministre de la guerre ; M. le maréchal de Broglie, commandant en chef des troupes ; & M. le marquis d'Autichamp, major-général de son armée. Il y a 10 ou 12 chefs d'accusation principaux contre M. de Besenval, qui a récusé le Châtelet, comme n'étant justiciable, en vertu des traités, que du juge & selon les loix de sa nation. On lui a répondu, qu'étant lieutenant-général

& commandant dans l'intérieur de la France il étoit justiciable des tribunaux du royaume. Le Châtelet a lancé un second décret contre M. le prince de Lambesc : il n'avoit été désigné jusqu'ici que sous le nom d'un *quidam*, ayant le cordon-bleu ; mais, ayant été enfin nommé par des témoins, qui le connoissent, & qui ont déposé l'avoir vu entrer dans les Tuilleries, & donner des coups de sabre, il a été décrété par son nom, & l'on a recommencé la procédure.

— Quant aux recherches ou aux procédures à entamer contre les auteurs & instigateurs des troubles du 5 & du 6 Octobre, il n'est pas apparent, que l'on en entende parler davantage. Cependant les brochures sur cette trame se succèdent sans interruption ; & dans le plus grand nombre de ces imprimés l'on emploie sans scrupule le nom de Mgr. le duc d'Orléans. Quoi qu'il en soit, ce prince n'est pas prêt à revenir, puisque ces jours derniers on lui a envoyé d'ici des chevaux, qu'il avoit demandés : la mission, dont on le prétendoit chargé auprès du roi d'Angleterre, si elle est réelle, ne l'a pas empêché du moins de quitter le séjour de Londres pour celui de Bath, où l'on dit qu'il a passé quelque tems. L'on assure, que, le ministre Britannique lui ayant donné le dîner d'usage comme aux ambassadeurs, les ministres de famille, c'est-à-dire, ceux d'Espagne & de Naples, ont été les seuls, qui n'ont pas paru à ce repas. Les affaires de Mgr. le duc d'Orléans étant dérangées, la séparation de biens entre lui & madame la duchesse d'Orléans a été pro-

noncée ces jours derniers. Mgr. le comte d'Artois a quitté Montcalier pour habiter Turin, où le roi de Sardaigne lui avoit fait préparer une maison, Sa Maj. ne voulant pas qu'il fût logé à l'étroit dans le château : il trouva en y entrant 30 gardes à sa livrée. Le prince a répondu à ces bontés du monarque, son beau-père, en se réconciliant parfaitement avec madame la comtesse d'Artois, qui dès ce moment est venue demeurer avec lui : il a renvoyé ici le Sr. Bonnières, qui avoit été prendre ses ordres avec le plan de la réforme, que S. A. R. a ordonnée dans sa maison, ne desirant se réserver que 200 mille livres par an.

Il paroît 24 pages in-4°. de l'état des pensions sur le trésor-royal. Le résultat de cet aperçu est, que quatre-vingt-six particuliers se partagent près de trois millions ; de ces quatre-vingt-six favoris du sort, il y a dix dames, quinze ministres retirés, vingt-six serviteurs, dont personne ne connoît les services ; cinq que la nation récompenseroit mieux qu'ils ne le font ; trente dont dix mille livres payeroient magnifiquement le zèle & la capacité à eux tous. Mais ce qu'il y a de curieux dans ce tableau, c'est le motif qui a déterminé la plupart de ces bienfaits. Tantôt c'est pour remplacer une pension qu'un prince étranger ne paie plus ; tantôt c'est pour récompenser des services politiques, déjà récompensés dans d'autres circonstances, sur-tout dans les ambassades de famille ou d'alliance. Ainsi l'argent des peuples prodigué à la faveur, attiroit les honneurs aux favoris, & les honneurs encore

de l'argent. On voit avec douleur & indignation, que les noms les moins purs, & les personnages les plus ineptes sont les plus favorisés.

Les communautés de l'ordre des carmes-déchauffés à Lyon, Marseille, Toulon, Aix, Istres, Barjols, Arles, ont offert à l'assemblée-nationale, avant le décret du 2 de ce mois, tous leurs biens qui forment le capital net de 2 millions 5 cens mille 790 liv. On fait que l'ordre des carmes-déchauffés a eu malheureusement dans son sein une multitude d'individus corrompus & d'apostats secrets, appellans & réappellans, attachés à la secte des saltimbanques de S. Medard. Et l'on comprend sans peine que de tels gens ne font aucun cas de leurs vœux solennels, ni de l'état religieux en général. Mais l'on auroit bien tort d'envelopper dans ce jugement tous les enfans de Ste. Thérèse, dont un grand nombre conserve encore l'esprit, & suit les saintes maximes.

Une Lettre de M. Malouet au comte d'Estaing a manqué de lui coûter la vie & de le faire déclarer *coupable de crime de lèse-nation* : par bonheur la *logique des poumons*, presque toujours victorieuse dans l'assemblée-nationale, n'a pas prévalu dans cette occasion. La Lettre étoit conçue en ces termes :

„ *J'ai l'honneur de vous prévenir que le Sr. Mazelin, parfumeur, demeurant rue de Paris, à Versailles, a dit hier à un de mes domestiques, qu'aussitôt qu'on auroit distribué à la milice les fusils qu'on attendoit, le premier usage qu'elle en feroit, seroit pour se débarrasser des députés mauvais citoyens, qu'ils étoient parfaitement connus, qu'on étoit résolu d'aller les arrêter chacun chez eux, que les*

bourgeois assistoient à toutes les séances pour entendre & connoître ceux qui parlent contre les intérêts du peuple, que le premier arrêté seroit l'abbé Mauri. Comme cette fermentation du peuple est entretenue par des scélérats qui calomnient de toutes manières, & qui proscrivent ceux qu'ils croient contraires à leurs projets de subversion, comme je suis l'une des victimes désignées, que les lettres anonymes, les libelles, les menaces directes & indirectes me poursuivent journellement, j'ai cru devoir vous dénoncer le parfumeur, dont je joins ici l'adresse; si c'est un homme trompé & de bonne foi, il peut faire connoître ceux qui échauffent ainsi le peuple. Il n'est que trop vrai qu'il existe parmi nous de mauvais citoyens, & je crains bien qu'ils ne viennent à bout de tout perdre, avant que le peuple ne sache qu'il leur doit tous les malheurs qui le menacent; votre vigilance, monsieur le comte, votre fermeté, votre patriotisme, vous ont acquis sa confiance universelle, & je ne doute pas que vous ne préveniez tous les députés qui peuvent l'être: mais qui nous préservera de la banqueroute, de la disette, & de la guerre civile qui nous menace? Un génie malfaisant plane sur ce beau royaume. presque par-tout le peuple est fort ou furieux, ceux qui pourroient le mieux l'éclairer, l'égarer, & notre position empire tous les jours. ,,

Le chevalier de Commeras, le même qui avoit été arrêté il y a 15 jours, par le district des petits-pères, a été décrété de prise de corps, le 2 du courant; on l'a enlevé de son domicile dans la nuit du 2 au 3; on l'a interrogé le 4. On dit qu'il y a des plaintes contre ce gentilhomme, comme ayant en effet proposé des engagements pour un parti qui n'est pas celui de la liberté ou de la licence. Jusqu'ici rien n'a été prouvé ni éclairci; mais il n'en tient pas moins la prison.

De faux bruits qui accusent de riches par

ticuliers, ont mis ceux-ci dans la nécessité de fuir pour éviter des désagrémens dont ils n'auroient pas dû être l'objet. Le district des capucins-St.-Honoré ayant soupçonné la duchesse de l'Infantados de recéler des armes dans son hôtel, vouloit y aller faire des perquisitions; mais la duchesse en a porté plainte à l'assemblée-nationale, qui auroit dû la prendre sous sa protection, au-lieu de lui répondre qu'il falloit publier une adresse justificative. Cette réplique a déterminé sur le champ la duchesse à partir pour Madrid. Ainsi Paris perd un million qu'elle faisoit gagner aux ouvriers, & les pauvres 400 mille livres annuelles. On a également eu la maladresse d'effrayer l'opulentissime Polonoise, la princesse Lombowska, & de la faire partir pour Londres (a).

Quibus est
eguis, & pa-
tor, & res.
Hor. A. P.

(a) Le nom d'*aristocrate* donné à tous ceux qui ont quelque possession, qui aiment l'ordre établi, qui ont de l'éducation & la délicatesse de sentiment, fera fuir tous les honnêtes citoyens, jusqu'à ce que quelque génie tutélaire ait ramené la sécurité avec les droits sacrés de la propriété. L'ignorance qui a dénaturé le nom d'*aristocrate*, ne fait pas qu'il est beaucoup plus honorable que celui de *démagogue* qui caractérise les brouillons du jour, & qui peut convenir au plus gueux des porte-faix. „ L'assemblée nationale, a dit „ un homme de grand sens, devroit être com- „ posée de propriétaires liés au sort de la na- „ tion, & dans l'impossibilité de transporter ail- „ leurs leur fortune; les propriétaires du royaume n'auront point de confiance dans une as- „ semblée où il n'y a point ou peu de pro- „ priétaires. Voyons l'exemple de l'Angleter- „ re, où l'on exige sept mille livres de rente „ en fonds de terre pour être admis dans la

Tous les jours on s'apperçoit de la lourde bévue qu'on a faite en portant atteinte au droit de chasse. Des braconniers s'étoient

„ chambre des communes. On doit se rappeler
 „ qu'il y a quelque tems, qu'un des membres de
 „ l'assemblée, des plus distingués par sa modé-
 „ ration & par ses lumieres, avoit dit hautement
 „ que pour terminer les querelles qui trou-
 „ bloient la législature actuelle, il falloit procé-
 „ der incessamment à une nouvelle élection,
 „ où il y auroit plus de propriétaires que d'ora-
 „ teurs, plus de citoyens que de philosophes. Ce
 „ mot très-profond, & qui renferme les vues
 „ les plus saines, a été cité dans tous les jour-
 „ naux, & a fait la plus grande sensation dans
 „ le public. On peut l'appliquer à la question
 „ présente : tous les citoyens ne doivent pas
 „ participer aux affaires publiques ; leur droit
 „ suppose toujours le mérite & la capacité né-
 „ cessaire : non-seulement les sots, les igno-
 „ rans, les débauchés, doivent en être ex-
 „ clus, mais beaucoup plus encore, j'ose le
 „ dire, tous ceux qui n'ont que de l'esprit &
 „ de l'éloquence. Rien n'est peut-être plus dan-
 „ gereux dans les assemblées législatives, que
 „ ce funeste talent d'embellir l'erreur, de colo-
 „ rer des sophismes, de faire valoir de faux
 „ principes & des paradoxes nuisibles. Que le
 „ ciel préserve la nation de ces hommes dont la
 „ merveilleuse subtilité soutient également bien
 „ le pour & le contre, imagine des raisons spé-
 „ cieuses pour prouver tout, & dont le génie
 „ très-immoral ne connoît d'argument sans ré-
 „ plique, que celui de leur intérêt ! Voilà ce-
 „ pendant l'espece de talent qui fait fortune dans
 „ les assemblées, qui séduit les électeurs, qui
 „ entraîne les suffrages : or, ce talent là se trouve
 „ plus communément dans des hommes sans for-
 „ tune, qui cherchent à se produire & à s'avan-
 „ cer par leur esprit ; qui font métier de la pa-
 „ role & trafiquent de l'éloquence ; qui cher-

campés en bandes dans les bois de Boulogne & de Vincennes ; ils coupoient les arbres , ou pour se chauffer , ou pour les envoyer vendre à Paris. On a ordonné de faire marcher un nombreux détachement de la garde nationale dans ces deux forêts , & l'on n'a pas tardé de prendre 40 de ces malheureux , qu'on a amenés au Châtelet.

Une lettre datée de Givet , & timbrée de

„ chent moins à instruire , à éclairer leurs con-
 „ citoyens , qu'à les éblouir par des idées fauf-
 „ ses , mais neuves & originales , par des syf-
 „ tèmes extravagans , mais hardis ; qui se con-
 „ cilient les auditeurs en flattant toutes leurs
 „ passions ; qui , par de grands mots , & un
 „ vain étalage de sentences , abusent de leur
 „ simplicité & de leur ignorance , obtiennent
 „ enfin leur admiration & leur confiance par
 „ l'endroit même qui devrait les rendre sus-
 „ pects. La déclamation , le pathos , les mou-
 „ vemens & tous les prestiges de l'art oratoire ,
 „ devroient être bannis des assemblées , où l'on
 „ décide du sort des citoyens , comme ils l'é-
 „ toient autrefois de l'aréopage d'Athenes. Quels
 „ maux n'ont pas produit à Rome les haran-
 „ gues séditionnelles des tribuns ? Les proprié-
 „ taires ne sont pas ordinairement de si beaux
 „ parleurs , des orateurs aussi brillans ; ils n'ont
 „ pas besoin de tromper & de séduire pour faire
 „ fortune ; mais ils ont communément plus de
 „ sens & de jugement , plus de connoissance
 „ du monde & de la société ; ils sont plus cir-
 „ conspects , plus modérés , plus réfléchis ; ils
 „ ont tout à perdre dans les troubles , rien à
 „ gagner. C'est dans la classe des non-proprié-
 „ taires que se trouvent , les aventuriers , les
 „ intrigans , les cabaleurs , les novateurs , les
 „ factieux ; ils ont tout à gagner en boulever-
 „ sant l'état , & rien à perdre. „

Sedan, a été adressée à plusieurs régimens, & notamment au régiment de la Couronne, en garnison à Lille; elle invite ses soldats à prendre les armes en faveur des fugitifs. Un fourrier du régiment de la Couronne, a adressé à un membre de l'assemblée-nationale, l'original de celle que son régiment a reçue.

La commune de Clamecy en Bourgogne est aujourd'hui livrée aux troubles & aux émeutes. Il lui appartenoit une coupe de bois, que la municipalité a fait vendre, pour la somme de 40 mille livres, qui ont été ensuite placées sur les états de Bourgogne, afin que le revenu, qui en résultera, soit employé à l'utilité publique. Les payans n'ont pas été satisfaits de cet arrangement; ils ont voulu qu'on leur partageât les 40 mille livres; cela n'étoit plus possible, & c'est alors qu'il y a eu insurrection parmi les citoyens de ce bourg. L'émeute est d'autant plus redoutable, que le peuple veut pendre ses syndics: c'est pourquoi on envoie un détachement de troupes réglées. Les habitans de Clamecy sont très-pauvres: on prétend que M. l'évêque de Bethléem a pu calmer les esprits.

Plusieurs lettres nous apprennent que le peuple Corse s'est rendu maître de toutes les forteresses de l'île, qu'il en a chassé les troupes Françaises & les a remplacées par des citoyens armés: cette révolution ne s'est pas faite sans qu'il y ait eu beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Ce qui y a donné lieu, c'est le soupçon qu'avoient conçu les Corses que leur pays alloit être

hipothéqué aux Genoïis pour l'emprunt qu'on dit être ouvert chez eux en faveur de la France.

Un courier de Bordeaux nous a appris avant-hier, que, les Negres s'étant soulevés à la Martinique, l'on a été obligé de les contenir par des voies de force : plusieurs ont été tués, d'autres pendus. Cette triste nouvelle n'est pas favorable aux réclamations, que la société des amis des noirs ne cesse de faire en leur faveur.

NOUVELLES DIVERSES.

Bender s'est rendu à discrétion, le 15 Novembre au moment où le prince Potemkin s'en approcha avec toute son armée. La garnison étoit de 18,000 hommes; elle a eu la permission de se retirer en passant le Danube. On a trouvé plus de 200 canons & mortiers dans la place. — Il se confirme aujourd'hui que des bâtimens sans pavillon, qui ont été aperçus dernièrement dans la Manche, & que l'on a dit être des bâtimens Russes, étoient en effet une escadre de vaisseaux de ligne, détachée de la grande flotte Russe. Elle a fait voile vers la Méditerranée, & on attend incessamment la nouvelle qu'elle a passé le détroit de Gibraltar. — Il circule dans toutes les provinces de France des *Protestations* contre l'envahissement des propriétés du clergé; on vient de m'en envoyer un exemplaire que je ferai connoître l'ordinaire prochain. — Les états de Flandre ne négligent rien pour former l'armée patriotique, & lui fournir tous les attirails & les munitions de guerre nécessaires. Ils attendent de la Hollande deux bateaux chargés de canons, de boulets, de poudre. Le corps de trois mille hommes qu'ils levent, est déjà complet; & il fera bientôt suivi d'un autre, puis d'un troisième. Mais en même tems qu'ils travaillent à accroître leurs propres forces, ils tâchent aussi de diminuer celles du parti con-

15. Décembre 1789. 635

traire, ce qui n'est pas moins essentiel. C'est pour y parvenir qu'ils viennent de faire publier que tous les officiers nés dans les provinces Belges, qui seroient actuellement au service de l'empereur, eussent à le quitter dans un terme de quinze jours, à peine de confiscation des biens qu'ils ont en Flandre. Ils ont déclaré en outre, que chaque cavalier qui désertera l'armée impériale, recevra trente ducats pour son cheval; un fantassin, 30 florins pour son fusil, & à proportion pour sabre, pistolet, gibernes, &c. Cette dernière proclamation a fait le plus grand effet; des piquets entiers & des postes avancés ayant déserté le service Autrichien pour se rendre à celui des patriotes. On travaille sans relâche aux coins pour battre monnoie. Il est arrivé d'Angleterre des lingots d'or & d'argent par la voie d'Ostende. — Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 9 Décembre. *Nous nous flattions vainement de voir nos affaires se terminer à la satisfaction des deux partis. Tout espoir de réconciliation est évanoui. La populace court les rues, enleve les chevaux-de-frise, & les barricades, comble les fossés, en criant: vivent les patriotes! vive van der Noot! Tandis que le militaire n'ose se montrer que pour désertter ou prendre parti avec les patriotes; ceux-ci ont paru aujourd'hui avec leur uniforme comme en 1787. En ce moment la grand-garde militaire qui est sur la place, a été chercher 150 de ses camarades qui se trouvoient aux dominicains; & réunis ils se sont fait ouvrir la porte de Flandre pour aller joindre l'armée des patriotes; c'est une désertion de 300 hommes à la fois. Il n'y a plus de subordination; hier, 40 officiers ont demandé leur démission; tous ceux qui ont du bien en Flandre sont forcés de quitter le service „. — Autre lettre de Bruxelles, du 12 Décembre. „, Après avoir passé la nuit la plus cruelle, nous nous retrouvons délivrés de toutes nos angoisses. Les patriotes l'ont emporté, il ne reste plus un soldat de l'empereur dans Bruxelles; ils sont tous devenus patriotes, ou ils ont pris la fuite. Une poignée de patriotes de Bruxelles, sans commandement, sans chef à leur tête, mais bien déter-*

minés, ont été attaquer, hier à 10 heures du soir, la garde de la grand-place; le feu a été terrible de part & d'autre. Le canon a tiré jusqu'à une heure du matin sans discontinuer. Les rues, éclairées comme en plein jour, se remplissoient de combattans; enfin, les militaires ont dû abandonner la grand-place en emportant leurs canons. Il n'y a eu de tués qu'une douzaine de patriotes & une vingtaine de militaires à cette attaque. Ce matin, il s'agissoit de déposer la garde de la place royale. Huit cens hommes du régiment de Bender y formoient un bataillon carré; on l'a attaqué vivement, & les soldats se font rendus. Le général d'Alton a fait demander inutilement une suspension d'armes de trois jours, elle a été refusée; & au même instant 5 cens soldats du régiment de Ligne crièrent qu'ils étoient patriotes, en jettant leur casque & posant les armes. Le comte d'Alton s'étoit retiré vers la place royale avec 12 piéces de canon; ne pouvant résister à l'impétuosité des attaquans, il demanda à capituler pour la retraite des troupes qui lui restoit, ce qui fut accordé, & il sortit de suite par la porte de Namur. Nous sommes restés maîtres de tous les canons, de l'arsenal, de toutes les munitions, de la caisse militaire, de 2 millions & demi trouvés à l'hôtel des monnoies. Ce soir toute la ville est illuminée. M. le comte de Trautmanfдорff a demandé une garde pour son hôtel*; on lui en a donné une de 300 patriotes, & M. de Crumpipen, secrétaire d'état, en a une de cent bourgeois. On regarde généralement ici comme un miracle, qu'une poignée de nos patriotes de Bruxelles, sans aucun autre secours, soient victorieux de plus de 3 mille hommes de troupes réglées. Nous attendons cette nuit les patriotes de Mons & de Gand, qui se font mis en marche au premier bruit de nos efforts pour recouvrer la liberté. Ils n'arriveront que pour nous féliciter sur notre bravoure & nos succès. „

* Hier, 14
il a passé par
Liege.

Ayant lu dans la gazette de Liege le prospectus du *Journal philosophique & chrétien*, j'ai vu que c'étoit exactement le pendant du mien pour les matériaux, le but & l'esprit de la chose. Je ne puis qu'être très-charmé de voir des jeunes gens courir la même carrière que moi, sur-tout si j'ai pu contribuer à leur en faire naître l'envie ou les moyens. Je voudrois les multiplier, s'il étoit en mon pouvoir, ces athlètes courageux & précoces. Et c'est un des motifs qui m'engageront à ne pas abandonner un ouvrage que je vois être devenu l'objet d'une émulation si louable.

Je prie les souscripteurs du *Dictionnaire historique* de ne pas s'alarmer du retard des livraisons ; des circonstances publiques & domestiques m'ont obligé de consentir à une suspension qui, à ce que j'ai tout lieu de croire, ne durera plus long-tems.

La lettre *m* est le mot de la dernière énigme.

BARILLET
Gentillet,
De matière
Singulière,
Que la main
De l'humain
Peut détruire,
Non construire ;
Je promets
Certain mets
D'une viande
Bien friande :
Sur-tout lors
Que dehors
La clôture
Où nature
Me produit,
Nouveau fruit,
On me jette,

Et m'arrête
Tant soit peu
Sur le feu ;
Puis on m'ouvre,
Et découvre
Un flottant
Ragoûtant,
Petit orbe,
Qu'on absorbe
D'un seul trait.
Cela fait,
Là bien vite
On me quitte ;
Et sans biens,
Je deviens
Vil à l'homme,
Ainsi comme
Tonnes
Rondelles.

Dans le dernier Journal, p. 486, l. 10, comment on ne voudroit, lisez comme on ne voudroit les diviser que pour les affoiblir, du premier ordre la foudre retomberoit, &c. — p. 525, l. 29, & qui, lisez & qu'ils. — p. 530, l. 23, Ungelfang, lisez Vogelfang. — p. 533, l. 18, au-dea, lisez au-delà. — p. 542, l. pénult., un foule, lisez une foule. — p. 547, l. 8, attentoires, lisez attentats. — *ibid.* l. 12, Rabespierre, lisez Robespierre.

Dans quelques exemplaires du présent Journal, p. 612, note marginale, dans le changement, lisez sur les changemens.

T A B L E.

POLOGNE	(<i>Varsovie.</i>	593
RUSSIE	(<i>Pétersbourg.</i>	594
ESPAGNE	{ <i>Madrid.</i>	595
	{ <i>Malaga.</i>	<i>ibid.</i>
PORTUGAL	(<i>Lisbonne.</i>	1596
SUEDE	(<i>Stockholm.</i>	<i>ibid.</i>
DANEMARCK	(<i>Copenhagenue.</i>	597
ANGLETERRE	(<i>Londres.</i>	598
ALLEMAGNE	{ <i>Vienne.</i>	600
	{ <i>Liege.</i>	602
	{ <i>Francfort.</i>	604
PAYS-BAS	{ <i>Bruxelles.</i>	605
	{ <i>Gand.</i>	613
	{ <i>Ostende.</i>	619
	{ <i>Mons.</i>	621
	{ <i>Herve.</i>	622
	{ <i>Namur.</i>	<i>ibid.</i>
	{ <i>Anvers.</i>	624
FRANCE	(<i>Paris.</i>	625
NOUVELLES DIVERSES.		634.

T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature, depuis le 1 Septembre 1789.

<i>A</i> BRÉGÉ de l'Histoire ancienne de M. Rollin, par M. l'abbé Tailhié, 1 Nov.	351
Afflictions, germe de la sainteté & des vertus chrétiennes, 1 Oct.	164
Anarchie, la plus terrible de toutes les tyrannies, 1 Sept.	59, 70
Annates, raisons & autorités qui les justifient, 1 Sept.	56
Antiquitas confessionis privatæ, a Fulgentio Hüllinghoff, 1 Nov.	345
Appellationibus (de) in ecclesiasticis tribunalibus genuinum systema &c., 1 Decemb.	508
Arbre (l') poison & la Calomnie. Fable par M. de Fulvy, 1 Nov.	352
Arein (l') de Cleves, ses fureurs contre le clergé belge, 15 Nov.	449
Argent qu'on envoie à Rome, 15 Oct.	281
Aristocrate, réflexions sur ce mot, 15 Déc.	629
Art (l') de conduire & régler les pendules & les montres, par F. Rossset, 1 Sept.	31
Assemblée-nationale devenue une espece de cohue, 1 Nov.	380
Biens ecclésiastiques, note du nonce en Pologne, relative à cet objet, 1 Sept.	37
— propriété sacrée & inviolable, 15 Sept.	132
— ont un titre plus solide de propriété que les biens séculiers, 15 Oct.	313
— sont plus utiles au public,	214

- injustement & imprudemment convoités* ,
 1 Nov. 381. — 15 Nov. 463
 — *Leur usurpation est le fruit de l'irréligion* ,
 1 Déc. 541. — *L'état n'en sera pas plus
 riche* , *ibid.* 549. — *Propriété inviolable
 pour les corps comme pour les particuliers.*
ibid. 539
*Bollandistes, vues pour la continuation de
 leurs ouvrages* , 15 Oct. 264
Bridaine, exorde d'un de ses sermons , 1 Oct.
 175
*Cambresis, ses états s'opposent aux arrêtés de
 l'assemblée-nationale* , 1 Décemb. 539
Catéchisme des philosophes , 1 Décemb. 498
Catéchisme des rois , 1 Décemb. 501
*Catholiques, leur zèle quelquefois moins ac-
 tif & ingénieux que celui des sectaires* ,
 15 Oct. 291
*Chasse (droit de), nouvelles observations en
 sa faveur* , 1 Oct. 219
*Clergé Belgique, ses souffrances pour la foi
 catholique* , 15 Nov. 449-452
*Colloquia Doctoris Ingolstadiensis de re-
 bus ad ecclesie doctrinam pertinentibus* ,
 15 Décemb. 578
*Confréries, remplacées par des conventicules
 profanes* , 15 Oct. 301
*Cornelius Agrippa von Verulamio, pristers
 des illuminatenordens, &c. Notes apoca-
 lyptiques de Cornelius Agrippa de Veru-
 lam &c., sur le discours inaugural du baron
 de Spiegel de Diesenberg* , 15 Oct. 251
Correspondance interceptée , 1 Oct. 190
*Curés, conduite extravagante de quelques-
 uns dans l'assemblée-nationale* , 1 Nov. 391
*Déclaration de S. Em. le cardinal-arche-
 vêque*

- évêque de Malines, sur l'enseignement du*
séminaire-général de Louvain, 15 Sept. 83
 — *Second extrait, 1 Oct. 177*
Décrétales d'Isidore Mercator, inconnues en
Espagne, 1 Décemb. 511. — Les papes
n'y ont eu aucune part. ibid.
Délices (les) de la religion, ou le pouvoir
de l'évangile pour nous rendre heureux.
Par M. l'abbé Lamourette, 1 Sept. 26
Dieu, seul roi éternel, 1 Oct. 167
Dîmes, leur légitimité & leur respectable
sanction, 1 Sept. 56 & suiv.
Discipline (la) générale de l'Eglise ne peut
être changée par un évêque, 1 Oct. 206
Discours & motions sur les spectacles, par
*M. M***, membre de la commune de*
Paris, 1 Nov. 347
Ecriture-Sainte, ses richesses & beautés lit-
téraires & philosophiques, 1 Oct. 171
Eglise (l') a le pouvoir de constituer des
empêchemens dirimans, 15 Sept. 93
Egoïsme des philosophes, 1 Décemb. 499
Empires, se défont & se fondent sous les pas
du seul roi éternel, 1 Sept. 68
Enfer, questions inutiles sur sa nature & son
emplacement, 1 Sept. 7
 — *Les prédicateurs modernes ne parlent pas*
de ce dogme terrible & nécessaire, 1 Oct. 170
Evangile, excellence de sa morale, 1 Nov. 327
Evêques, leur pouvoir divin d'enseigner,
15 Sept. 86. — Ne peuvent changer la
discipline ni déroger aux loix de l'Eglise
universelle, ibid. 101. — Ne sont pas
autant de papes dans leurs diocèses,
ibid. 104

- Examen politique & critique d'un ouvrage intitulé , Histoire secrete de la cour de Berlin, ou correspondance d'un voyageur François. Par Frédéric baron de Trenck, 15 Sept. 109*
- Examen des Epoques de la nature ; avis sur une nouvelle édition de cet ouvrage , 1 Oct. 238*
- Explication succinte des devoirs propres à chaque état de la société naturelle & civile, par M. l'abbé Janson , 1 Sept. 23*
- Fastes de l'ordre de Malthe selon la série chronologique des grands maîtres &c. , 1 Sept. 24*
- France , état déplorable de ce royaume , 15 Nov. 467*
- Grandeurs humaines , appréciées , 1 Oct. 167*
- Hedderich , ses impostures , ses bévues grammaticales & son ignorance du latin , 15 Oct. 253, 318*
- Helviennes (les) , ou lettres provinciales philosophiques , 1 Nov. 323*
- Second extrait , 1 Décemb. 487*
- Troisième extrait , 15 Décemb. 569*
- Hermeneutes , leur témérité & leur judaïsme , 1 Oct. 182 & suiv.*
- Herschel , découvre un 7e. satellite autour de Saturne , 15 Décemb. 600*
- Hérarchie , ébranlée par l'ambition & l'imprudence de quelques curés , 1 Décemb. 486*
- Histoire de Charles Price , fameux esroc de Londres , connu sous différens noms , 15 Oct. 265*
- Histoire du fils d'un roi , prisonnier à la Bas-*

<i>tulle, trouvée sous les débris de cette for- tèresse, 15 Décemb.</i>	563
<i>Homme (l') est-il naturellement bon? 1. Nov.</i>	334
<i>Jansénistes, ce qu'en dit J. J. Rousseau, 15 Oct.</i>	297
<i>Jésuites, leur suppression regardée par un écrivain protestant comme la cause des in- surrections, 1 Oct.</i>	217
<i>Illustriſſimis ordinibus avitæ religionis liber- tatisque assertoribus, Brabantia votet, 15 Décemb.</i>	590
<i>Immortalité de l'ame, clairement exprimée dans l'ancienne loi, 1 Décemb.</i>	495
<i>Impiété (l') marche de pair avec la cruau- té, 15 Sept.</i>	151
<i>Indulgences plénieres, ne peuvent être ac- cordées par les évêques, 15 Oct.</i>	302
<i>Inscription pour ma chambre & tout ce qu'elle renferme, 15 Sept.</i>	112
<i>Instructions familiares sur les fêtes de l'an- née, par M. l'abbé Janson, 1 Sept.</i>	20
<i>Intolérance des moines dogmatifans & autres schismatiques d'Allemagne, 15 Oct.</i>	292
<i>Isaïe traduit en François; par le P. G. F. Berthier, 1 Sept.</i>	3
<i>Lettre du roi aux évêques, 1 Oct.</i>	228
<i>— de M. Dillen, avec la réponse, 1 Oct.</i>	233
<i>— sur la déclaration du cardinal-archevê- que de Malines, 15 Oct.</i>	297
<i>— d'un ancien curé de campagne, à cinq curés de ville, tous cinq commissaires du clergé du bailliage de Lille en Flandre, 1 Décemb.</i>	483
<i>— du peuple Brabançon au peuple de Flan- dre, 1 Décemb.</i>	534

— du cardinal-archevêque au comte de Trauttmansdorff, 1 Décemb.	535
Liberté de l'homme, mal entendue, 1 Sept.	59
Liege, révolution arrivée en ce pays, 1 Sept.	47
— l'évêque & prince l'abandonne.	78
— asyle qu'on y cherchoit inutilement contre les poursuites d'un gouvernement voisin, 15 Décemb.	602
Linguet, sa lettre sur la prochaine révolution des Pays-Bas, 1 Sept.	49
Loix, combien leur changement est dangereux, 15 Décemb.	612
Louvain, le nouvel enseignement de cette école déclaré non orthodoxe, 1 Sept.	53
Manifeste du peuple Brabançon, 1 Déc.	530
Mariage chrétien, argument péremptoire contre le pouvoir attribué aux princes d'y mettre des empêchemens dirimans, 1 Sept.	11
Masque-de-fer, étoit-ce l'intendant Fouquet ? 1 Sept	69
Mayence, synode qui va s'y tenir à l'instar de celui de Pistoie, 15 Oct.	290
Mémoires authentiques & intéressans, ou histoire des comtes Struensée & Brandt, 15 Oct.	269
Monde, symptômes de sa décrépitude, 1 Nov.	390
Monsberger, hermeneute empirique & judaïsant 1 Oct.	181
Morale (contradictions des philosophes sur la), 1 Nov. 324. — état de la morale avant J. C.,	332
Nobles, dépouillés ou massacrés, ont préparé leur malheur, 1 Sept.	65
Notice, touchant le comte d'Albon, 15 Nov.	477

- Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France par le président Hénault, continué par l'abbé des Odoars-Fantin, 15 Oct. 271*
- Observations pacifiques d'un curé. Tome second, 1 Sept. 9*
- Observations pour la maison Palatine de Deux-Ponts, 15 Oct. 287*
- Orang-Outang, ce n'est qu'une brute, 15 Oct. 247. Au-dessous du merle pour l'instinct, ibid. 248. Sa conformation différente de celle de l'homme, ibid. 250*
- Passions, ce qu'il faut entendre par ce mot, 1 Décemb. 496*
- Paul II, nouvelles preuves de la fabrication d'une bulle sous le nom de ce Pape, par le P. Hedderich, 15 Oct. 252*
- Pehem, son catholicisme simulé & son hétérodoxie réelle, 1 Oct. 186*
- Philosophie, en même tems qu'elle détruit l'obéissance des peuples, inspire aux rois l'abus du pouvoir, 1 Oct. 218, sa légèreté & sa précipitation, 1 Oct. 220. — Prépare les révolutions les plus destructives, 15 Sept. 146, 147, 149, 153. — Confusion dans les assemblées de ses partisans, ibid. 142, 157. — Autorise le crime & inspire de l'intérêt pour les scélérats, ibid. 144*
- Polype, quelle est sa nature? 15 Oct. 246*
- Population (zele factice des philosophes pour la), 1 Décemb. 505*
- Prédicateurs modernes, leurs discours dégénèrent en turlupinades, 15 Sept. 151*
- Régénération, mot ridicule & insignifiant,*

- 15 Décemb. 610. — *Effets funestes de cet empirisme*, 1 Nov. 386 & 15 Nov. 474
- Religieux, leur activité & leur charité dans la pacification des émeutes*, 1 Sept. 54. —
- 15 Décemb. 625. — *Leur costume suranné & peu élégant, toujours respectable*, 15 Sept. 112
- Religieux apostats, ne conviennent pas à l'instruction de la jeunesse*, 1 Décemb. 551
- Religieux Belges, leur éloge*, 1 Déc. 551
- Religion, seule sauve-garde dans les révolutions*, 15 Sept. 128
- Religion nationale (de la), par l'abbé Fauchet*, 15 Sept. 151
- Requête présentée aux évêques des Pays-Bas par les théologiens & séminaristes des provinces Belges*, 15 Oct. 255
- Roi de France & roi des François, différence de ces dénominations*, 1 Nov. 385
- Sabathier de Castres, est-il l'auteur d'un libelle calomnieux & insensé?* 1 Déc. 559
- Sacerdoce, haine que lui portent les philosophes du jour*, 15 Sept. 138
- Scolastique, ses avantages*, 1 Oct. 179
- Sectaires, leur conduite à l'égard des juges & des jugemens qui les condamnent*, 15 Sept. 84
- Séminaires-épiscopaux rétablis*. 1 Sept. 48
- Sermons pour tous les dimanches & fêtes principales de l'année, par le R. P. Charles-Louis Richard*, 1 Oct. 163
- Situation politique de la France, & ses rapports actuels avec toutes les puissances de l'Europe; par M. de Peyssonnel*, 15 Nov.

<i>Souscription patriotique de la part du beau sexe de Strasbourg</i> , 15 Nov.	431
<i>Suicide, est-ce une folie, un crime ou un acte de sagesse?</i> 1 Décemb.	502
<i>Suicides, foibles & criminels</i> , 15 Oct.	266
— leur nombre prodigieux, 1 Décemb.	503
<i>Synodus dicecesana Taurinensis</i> , 1 Oct.	205
<i>Théâtre, doit-il être plutôt soumis à la censure que les livres?</i> 1 Nov.	394
<i>Theses ex introductione in hermeneuticam biblicam, & libris Mosaiscis &c.</i> 15 Déc.	583
<i>Tremblemens de terre</i> , 1 Nov.	361
<i>Turnhout, la victoire remportée en cet endroit par les Brabançons, étoit-ce une bataille rangée?</i> 15 Nov.	459
<i>Vaisselle & argenterie d'Eglise, pauvre secours pour l'état</i> , 15 Nov.	461
<i>Venerabilibus ac nobilibus statibus, patriæ patribus, libertate &c.</i> , 15 Décemb.	587
<i>Vérité ou tableau comparatif des projets de l'empereur & des points arrêtés par l'assemblée nationale de France</i> , 15 Oct.	310.
— 15 Nov.	408
<i>Vérité (la) vengeance, ou lettre à l'abbé de Feller</i> , 15 Nov.	452
<i>Vérités (les) de sentiment & d'une pleine évidence s'affoiblissent par la démonstration</i> , 1 Nov.	334
<i>Vertu, immutabilité de sa notion</i> , 1 Nov.	338
— fausses, mobiles & arbitraires notions qu'en donnent les philosophes, 1 Déc.	437
<i>Vierge (la sainte), en quel sens il est dit qu'elle a détruit toutes les hérésies</i> , 1 Oct.	

- Vies des peres , des martyrs , &c.* Par
M. l'abbé Godescard, 15 Oct. 264
- Unigenitus (la bulle), son autorité & son
importance,* 15 Sept. 104
- Vœu (le) du peuple Belgique contre le sé-
minaire général de Louvain,* 15 Oct. 267
- Voleurs d'hommes,* 1 Sept. 75
- Voyage en Barbarie, ou lettres écrites de
l'ancienne Numidie pendant les années
1785 & 1786, sur la religion &c.* Par
M. l'abbé Poiret, 1 Sept. 17
- *en Allemagne, par le baron de Ries-
beck,* 15 Oct. 260
- Voyageur (le) François, ou la connoissance
de l'ancien & du nouveau monde, tomes
29 & 30. Voyage de France, mis au jour
par M. D.,* 1 Sept. 30
- Vulgate, mal à propos attaquée par Mons-
berger,* 1 Oct. 181
- Yvetot, titre de royaume donné à ce bourg,*
15 Nov. 477
- Zoologie universelle & portative, ou histoire
naturelle de tous les quadrupedes, &c.
Par l'abbé Playcard-Augustin-Fidele Ray,*
15 Oct. 243
- Zoophytes ou plantes-animaux, leur exis-
tence est-elle bien constatée?* 15 Oct. 244

